

STAENDERAT

Geschäftsprüfungskommission
Tel. 031/61.97.12

21.4.75

Fragen zum Geschäftsbericht 1974

(lt. Kommissionsbeschluss vom 18.4.75)

Bitte Antworten in 18 Exemplaren bis zum 12. Mai 1975 an das Sekretariat der Geschäftsprüfungskommissionen, Bundeshaus West, Büro 220/222, nur in der Sprache der Frage.

II. Fragen an das Politische Departement

Frage 1 (an alle Departemente): Die Kommission wünscht ein Verzeichnis aller beim Departement in Bearbeitung stehender Gesetzesvorlagen unter Angabe der Prioritätseinstufung.

Question 2 (p.15) - (Mme Girardin): Structures et tâches du Département: La commission souhaite que le rapport du groupe de travail "Florian" soit communiqué aux membres de la section (2 expl. français et 3 expl. allemands).

En effet, le deuxième paragraphe établit un catalogue des sujets étudiés sans que l'on puisse juger de l'importance que le Département attache aux uns et aux autres. Ils sont donnés en vrac et cela ne peut naturellement pas être suffisant.

Question 3 (p.16) - (M. Reverdin): Recrutement du personnel diplomatique: Les mesures prises en vue de limiter l'effectif du personnel de l'administration fédérale risquent de présenter, à moyen et à long terme, de très graves inconvénients pour le service diplomatique. Les distorsions qui résultent des engagements massifs, au lendemain de la guerre, puis de l'arrêt presque complet des engagements, dans les années cinquante, se font sentir aujourd'hui et se feront sentir pendant longtemps encore.

Le Conseil fédéral est prié de dire quelles dispositions il envisage pour que, dans la durée, notre service diplomatique n'ait pas à souffrir du plafonnement actuellement en vigueur.

Question 4 (p.29) - (M. Reverdin): Coopération scientifique internationale: Le Conseil fédéral estime-t-il que la coordination entre les activités du Département politique, dans le domaine de la coopération scientifique internationale (budget: près de 60 millions de francs), et les activités d'autres départements dans le domaine de la recherche scientifique en général est actuellement suffisante et satisfaisante ? Estime-t-il que les chercheurs suisses disposent de ressources financières qui leur permettent de tirer pleinement parti des facilités que leur offrent, en théorie tout au moins, les organisations scientifiques internationales dont la Suisse fait partie ? Si tel n'est pas le cas, quelles mesures préconise-t-il pour que notre participation à ces organisations soit mieux mise à profit ?



Question 5 (p.35) - (Mme Girardin): Le délégué aux missions de secours à l'étranger: Ce chapitre semble refléter une situation satisfaisante. Les interviews lus dans les journaux, entendus à la radio, vus et entendus à la télévision aussi à ce que l'on m'a dit, donnaient nettement une impression contraire. La commission de gestion souhaite un rapport précis.

Question 6 (p.40) - (Mme Girardin): Frontières nationales et relation de voisinage: Le premier paragraphe parle de la réglementation qui fixe l'étude des problèmes communs à une région par delà les frontières comme d'une "innovation dans nos relations internationales de voisinage en ce sens qu'elle met en oeuvre les moyens d'une coopération directe entre les pouvoirs locaux". Cette innovation est en tous points souhaitable mais la situation conjoncturelle actuelle peut amener de graves difficultés par exemple en ce qui concerne le travail des frontaliers.. Est-il possible de faire le point de la situation ?

Question 7 (p.43) - (Mme Girardin): Le délégué à la coopération technique: Il semble regrettable que tout ce chapitre soit séparé du ch. C, II. Oeuvres d'entraide internationale (p.31 - 35). Cette conception ne correspond pas au projet de loi sur la coopération technique et l'aide humanitaire qui a été présenté aux Chambres et qui présentait ces deux activités comme complémentaires et inséparables, l'expression d'une volonté politique. Le résultat est peu clair.

Frage 8 (S.44) - (Hr. Leu): Multilaterale Massnahmen: Wie erfolgt die Kontrolle über die Verwendung der von der Schweiz für die multilaterale Entwicklungshilfe gewährten Beiträge ?

EIDGENOESSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT

Frage 1: (an alle Departemente)

Die Kommission wünscht ein Verzeichnis aller beim Departement in Bearbeitung stehender Gesetzesvorlagen, unter Angabe der Prioritätseinstufung.

Antwort: Beim Politischen Departement steht einzige eine Gesetzesvorlage in Bearbeitung, nämlich:

"Bundesgesetz über Abschluss und Vollzug von Entschädigungsabkommen".

12.5.1975

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Question 2: (p.15 - Mme Girardin)

Structures et tâches du Département: La commission souhaite que le rapport du groupe de travail "Florian" soit communiqué aux membres de la section (2 expl. français et 3 expl. allemands).

En effet, le deuxième paragraphe établit un catalogue des sujets étudiés sans que l'on puisse juger de l'importance que le Département attache aux uns et aux autres. Ils sont donnés en vrac et cela ne peut naturellement pas être suffisant.

Réponse: Le Conseil fédéral a pris connaissance le 30 avril 1975 du rapport "Florian". Ce rapport sortira de l'imprimerie en juin et sera remis aux Commissions des affaires étrangères, de gestion et des finances.

Le Directeur administratif aura l'occasion de présenter le rapport Florian à la Commission de gestion lors de la séance du 22 mai 1975; un exemplaire du rapport a d'ores et déjà été remis à Monsieur le Conseiller aux Etats Broger en sa qualité de rapporteur.

12.5.1975

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Question 3: (p.16 - M. Reverdin)

Recrutement du personnel diplomatique: Les mesures prises en vue de limiter l'effectif du personnel de l'administration fédérale risquent de présenter, à moyen et à long terme, de très graves inconvénients pour le service diplomatique. Les distorsions qui résultent des engagements massifs, au lendemain de la guerre, puis de l'arrêt presque complet des engagements, dans les années cinquante, se font sentir aujourd'hui et se feront sentir pendant longtemps encore.

Le Conseil fédéral est prié de dire quelles dispositions il envisage pour que, dans la durée, notre service diplomatique n'ait pas à souffrir du plafonnement actuellement en vigueur.

Réponse: Le Département politique fédéral a, par le truchement du rapport de gestion notamment, attiré l'attention du Parlement et de l'opinion publique sur ses problèmes de structure, à savoir le vieillissement du personnel, l'arrêt complet des engagements de 1946 à 1955, le manque de jeunes diplomates, conséquence des difficultés de recrutement du service extérieur, dues pendant les années 60 principalement à une rémunération non compétitive du secteur public par rapport au secteur privé, problèmes rendus d'autant plus aigus qu'il s'est vu confier des tâches sans cesse croissantes.

Dès 1970, grâce à une révision des conditions d'admission qui permirent d'offrir une rémunération comparable au départ à celle du secteur privé ainsi qu'à une politique de propagande intense auprès des universités, hautes écoles et gymnases, il fut possible de susciter un intérêt croissant pour la Carrière qui se traduisit par un doublement des candidatures au concours d'admission entre 1970 et 1974.

Bien qu'ayant toujours établi des prévisions des besoins en personnel en fonction des départs et des tâches confiées, le Département politique prit note du voeu d'établissement d'un plan à moyen et long terme exprimé par la Commission de gestion lors de sa séance du 17 novembre 1972 à l'occasion de la présentation du rapport d'inspection de la section politique.

La Direction administrative prépara plusieurs plans à long terme tenant compte d'une part des constantes de notre politique étrangère liées à l'évolution de la situation internationale et, d'autre part, des développements prévisibles susceptibles d'affecter cette politique, pour autant qu'il soit possible d'évaluer certaines tâches imprévues qui pourraient nous être dictées de l'extérieur à l'avenir (dans le domaine des bons office, représentation d'intérêts étrangers par exemple).

A côté des données certaines, telles que les départs à la retraite, les besoins en personnel minima des représentations à un moment donné, le Département doit travailler sur des hypothèses de travail, de

valeur relative, reposant sur des statistiques, des extrapolations ou des comparaisons avec les MAE d'autres Etats. Cela vaut notamment pour l'augmentation du personnel en fonction de l'augmentation des tâches, le recrutement, la constitution d'une réserve pour les cas de crise ainsi que les départs non prévus (décès, démissions etc.), les besoins de personnel au cas où la Suisse adhérerait aux Nations Unies, aux organismes de Bretton Woods, le personnel à mettre à disposition pour des bons offices, pour des conférences internationales etc. Ces travaux, englobés par la suite dans les enquêtes de la Commission Florian, envisageaient trois hypothèses que l'on pourrait qualifier d'"optimale", de "satisfaisante" et de "minimale". La détérioration subite de la situation financière de la Confédération, l'arrêt d'engagement du personnel, l'abaissement du plafond suite au "gel" de places budgetées mais non occupées, amena la Commission Florian à ne retenir que la solution minimale en dessous de laquelle il ne serait pas possible d'aller sans mettre en péril l'accomplissement des tâches du Département.

La Commission de gestion du Conseil des Etats voudra bien trouver en annexe les considérations de la Commission Florian relatives aux problèmes de personnel.

A notre avis, la seule mesure utile - toujours dans un contexte minimal tenant compte des difficultés de la Confédération - serait que le Parlement autorise le Département politique à avoir un taux de croissance de 1 % à partir de 1978.

(Aus dem Schlussbericht der Arbeitsgruppe "Florian")

2.2.3. Die Personalbedürfnisse

Der internationalen Entwicklung haftet ein viel höherer Grad an Unvorhersehbarkeit an als unseren innerstaatlichen Verhältnissen. Daraus ergibt sich unmittelbar die Schwierigkeit, den Personalbedarf der Auslandvertretungen auf Jahre hinaus zu beurteilen. Immerhin sind Erfahrungswerte hilfreich. Die Personalpolitik des Politi-

schen Departements orientiert sich nach zwei Richtpunkten: Der eine ist der Grundsatz, wonach der Personalbestand einer Vertretung so zu bemessen sei, dass diese unter normalen Umständen in der Lage ist, vorübergehend Belastungsspitzen und die normalen, d.h. kürzeren Vakanzen (Ferien, Krankheit und kurze Versetzungslücken) aus eigener Kraft zu überbrücken. Der andere Richtpunkt ist die jedem Aussenministerium eigene Notwendigkeit, sein Karrierepersonal über Jahre hinweg selbst auszubilden. Die Unmöglichkeit kurzfristiger Personalvermehrung "über den Arbeitsmarkt" verlangt nach einer langfristigen Rekrutierungspolitik¹⁾.

2.2.31. Unechte und echte Reserven

Wer ein Bild von den Personalbedürfnissen der nächsten Jahre gewinnen will, muss sich zunächst mit den Folgen des in allen Aussenministerien notwendigen Versetzungsprinzips²⁾ bekanntmachen:

Jährlich muss 1/4 bis 1/3 der Karrierebeamten an einen anderen Dienstort versetzt und in der Folge mit neuen Aufgaben betraut werden³⁾. Einem versetzbaren Beamten sollten zur Vorbereitung der Versetzung, zur Einarbeitung in die neuen Aufgaben und allenfalls zur Aneignung der erforderlichen Sprachkenntnisse, zur Reise, zur Aufhebung des Haushalts am alten und Einrichtung am neuen Dienstort mindestens 7, bei zusätzlicher sprachlicher Vorbereitung mindestens 13 Wochen zur Verfügung gestellt werden (gegenwärtig können ihm hierfür oft nur einige Tage, bestenfalls wenige Wochen

1)

Vgl. unten Abschnitt 3.4.

2)

Vgl. unten Abschnitt 3.4.2.

3)

Vgl. unten Abschnitt 3.4.2.

zugestanden werden). Damit wäre jeder versetzte Beamte während 2-3 Monaten der Erfüllung ordentlicher Aufgaben entzogen. Die Deckung dieses Ausfalles bedingt im Mittel eine Personalreserve von mindestens 6 %, was beim derzeitigen Bestand des diplomatischen und konsularischen Dienstes und des Kanzleidienstes etwa 44 zusätzlichen Beamten oder 2 1/2 % des derzeitigen Gesamtbestandes des Departements entspricht. Zählt man das Sekretariatspersonal dazu, so erhöht sich die Zahl der aus dienstlichen Gründen ständig nicht einsatzfähigen Beamten auf etwa 66. Nicht berücksichtigt sind dabei rund 25 diplomatische und ungefähr 50 Kanzleistagiaires, also das Personal, das während der zweijährigen Ausbildungsphase, zwar budgettechnisch, aber nicht arbeits- und einsatzmäßig Etatstellen besetzt.

Aus diesen Zahlen erhellte, dass, ähnlich der Situation in andern Aussenministerien, ständig etwa 3 % des bewilligten Personals (ohne Stagiaires) oder, wie erwähnt, 6 % des versetzbaren Karrierepersonals sich nicht mehr oder noch nicht am zugewiesenen Dienstort befinden, weil insbesondere bei Versetzungen infolge Vorbereitung auf den neuen Posten, Reisezeit, Ferienbezug oder Krankheit zeitliche Verzögerungen entstehen. Bei einem bewilligten Gesamtpersonalbestand von 1735 Mitarbeitern würde dies im Idealfall gegen 60 Einheiten ausmachen und damit eine wirkliche Einsatzplanung ermöglichen, die allein spürbare Einsparungen von Versetzungskosten zur Folge hätte. Unter den heutigen Umständen ist eine Zahl von etwa 40 realistisch. Dabei von einer echten Reserve zu sprechen, wäre irreführend, da dieses Personal, wie eben erwähnt, nicht zur Verfügung steht. Es handelt sich um eine unechte Reserve, im folgenden und um der Klarheit willen "Pool" genannt.

Echte Reserven sind diejenigen Mitarbeiter, die für die temporäre Verstärkung überlasteter Dienste, für die

Ueberbrückung längerer Absenzen bei Heimatkurlaub oder Krankheit, für befristete Sonderaufgaben wie Krisenstäbe, die Wahrung fremder Interessen, Dienstleistungen bei internationalen Organisationen oder Teilnahme an internationalen Konferenzen verfügbar sind. Will man hierfür etwa 20 Einheiten bereitstellen, so ergibt sich ein Gesamtreservebedürfnis (= Summe aus Pool und echten Reserven) von ca. 3 1/2 % des Gesamtpersonalbestandes (ohne Stagiaires)¹⁾.

2.2.32. Die Plafonierung und ihre Folgen

Die Personalplafonierungsbeschlüsse des Parlaments von 1974 wollen, dass der Personalbestand bis 1977 nicht und ab 1978 um jährlich 1/2 % erhöht werden kann. Beim Politischen Departement wird von einem Plafond von 1735 Einheiten ausgegangen. Darin sind einerseits die Stagiaires inbegriffen, andererseits fehlt jede echte Reserve. Die Statistik per 31. Januar 1975 weist zwar 15,5 fehlende Einheiten auf; diese sollten indessen für die Anstellung von Stagiaires dienen. Die Respektierung des festgesetzten Personalplafonds und die Tatsache, dass zurzeit 29 Mitarbeiter (= Pool) wegen des Rotationsprinzipes "unterwegs" sind, zeigen, dass es unmöglich sein wird, alle bewilligten, d.h. für eine normale Arbeitsabwicklung nötigen Stellen zu besetzen.

1)

Diese zurückhaltenden Schätzungen gleichen denjenigen deutscher und britischer Expertenkommissionen. Vgl. den "Bericht der Kommission für die Reform des Auswärtigen Dienstes", Bonn 1971, S. 99 und "Report of the Review Committee on Overseas Representation 1968-1969" (sog. Duncan Report), London 1969, S. 33.

Dazu kommt, dass das Politische Departement infolge seiner ungünstigen Altersstruktur¹⁾ in den Jahren 1978 bis 1984 rund ein Drittel (88 Einheiten) seines diplomatischen und zwischen 1981 und 1988 etwa denselben Prozentsatz (189 Einheiten) seines konsularischen Personals durch Altersrücktritt verlieren wird. Es handelt sich dabei um einen eigentlichen Exodus, der aller Erfahrung nach auch nicht annähernd durch Neurekrutierungen nach dem von den besonderen Erfordernissen des Departements diktieren und bewährten Verfahren²⁾ kompensiert zu werden vermag. Aber selbst wenn, etwa infolge einer länger dauernden Rezession, das Angebot an qualifizierten Kandidaten während der Jahre der Massenabgänge wider Erwarten gross wäre, würde mit einer zahlenmäßig weit überdurchschnittlichen Rekrutierungszahl der Grundstein zu einem wiederum unausgewogenen Altersaufbau gelegt. Dabei hat das Departement unter den Folgen einer weit zurückliegenden ungünstigen Rekrutierungspolitik, nämlich der zahlreichen Anstellungen während der Kriegszeit und des anschliessenden Rekrutierungsstopps, der von 1947 bis 1955 dauerte, noch bis in die Achzigerjahre hinein zu leiden.

Die geschilderte Situation würde sich wesentlich verschärfen, wenn in den kommenden Jahren der Wachstumsrhythmus der vergangenen zehn Jahre beibehalten würde, als im Durchschnitt jährlich 5 Akademiker und 5 Nichtakademiker zusätzlich benötigt würden. Da der Umfang unseres diplomatischen und konsularischen Vertretungsnetzes seinen Scheitelpunkt überschritten haben dürfte, das Ausbleiben neuer Aufgaben andererseits indessen unwahrscheinlich, die

1)

Vgl. unten Abschnitt 3.3.

2)

Vgl. unten Abschnitt 3.4.1.

Schaffung einer bescheidenen echten Reserve also unerlässlich ist, hat die Arbeitsgruppe ihren Schätzungen hinsichtlich des Personalbedarfs der nächsten zehn Jahre ein Wachstum an Karrierepersonal von 3 Akademikern und 4 Nichtakademikern sowie einen "Pool" von 6 % versetzbaren Karrierepersonals zugrunde gelegt. Selbst bei dieser zurückhaltenden Annahme führt die strikte Handhabung der Plafonierungsbeschlüsse bei den Karrierediensten zwischen 1978 und 1984 zu Vakanzen von je nach Jahr 31 bis 89 Einheiten¹⁾.

Ein deutlicher Leistungsabbau des Politischen Departements wäre demzufolge unvermeidlich. Diese Feststellung soll das Dilemma aufzeigen, vor dem wir in den nächsten Jahren stehen.

2.2.33. Mindestbedürfnisse der nächsten Jahre

Der Personalbedarf einer Vertretung ist, wie bereits erwähnt, je nach der politischen oder wirtschaftlichen Entwicklung sowohl im diplomatischen wie im konsularischen Bereich Schwankungen ausgesetzt.

Die Arbeitsgruppe hat die Dotierung jeder der 154 Auslandvertretungen, die mit Etatpersonal dotiert sind, unter dem Gesichtspunkt der gegenwärtigen Aufgaben und der in naher Zukunft realisierbaren Rationalisierungen geprüft und festgestellt, dass:

- 22 Vertretungen einen Personalbestand an der unteren Grenze aufweisen;

¹⁾

Vgl. Beilage 3, a - c.

- 19 weitere Vertretungen eine Verstärkung durch einen zusätzlichen Mitarbeiter des diplomatischen und konsularischen Dienstes oder des Kanzleidienstes benötigen;
- die übrigen Vertretungen normal dotiert sind;¹⁾
- das Departement nur über 7 Diplomaten und 7 Kanzleibeamte im Aussendienst für temporäre Detachierungen (Ferienablösungen, Krankheitsfälle u.s.w.) an andere Vertretungen verfügt. Dies führt zu einer Politik des Löcherstopfens, d.h. zur kurzfristigen Ueberbrückung nicht vertretbarer Vakanzen durch relativ kostspielige Personalverschiebungen²⁾.

Der geschilderte augenblickliche Mehrbedarf könnte durch die von der Arbeitsgruppe empfohlenen Schliessungen³⁾ oder Zusammenlegungen in absehbarer Zeit ausgeglichen werden.

Ueber das Ausmass der zusätzlichen Personalbedürfnisse, das die Berechnung des Nachwuchsbedarfs entscheidend beeinflusst, lassen sich naturgemäss keine genaueren Schätzungen anstellen, da dieses weitgehend durch die kaum berechenbare internationale Entwicklung bestimmt wird. Während die Zunahme des Personals in den 50er-Jahren im wesentlichen durch die Entstehung zahlreicher neuer Staaten und die damit erzwungene bedeutende Ausdehnung des Vertre-

1)

d.h. in der Lage sind, vorübergehende Belastungsspitzen und die normalen, kürzeren Vakanzen infolge Ferien, Krankheit oder Versetzung aus eigener Kraft zu überbrücken.

2)

Vgl. oben Abschnitt 2.1.33. in fine.

3)

Vgl. oben Abschnitt 2.2.23.

tungsnetzes bedingt war, ist die Ursache seit Beginn der 60er-Jahre mehr in der auf die zunehmende Interdependenz der Staaten zurückzuführenden Intensivierung der internationalen Zusammenarbeit auf politischen, wirtschaftlichen, wissenschaftlichen, sozialen, kulturellen und technischen Gebieten, in der damit verbundenen Zunahme internationaler Organisationen, sowie in politisch und wirtschaftlich bedingten zusätzlichen Risiken für schweizerische Interessen (Verstaatlichungen, Investitionsrisiken, usw.) zu suchen. Nicht zuletzt sind auch die Verstärkung des schweizerischen Beitrags zur internationalen Entwicklungszusammenarbeit und der humanitären Hilfstätigkeit, dabei neuerdings die Schaffung eines Katastrophenhilfskorps sowie schliesslich die wachsende Notwendigkeit internationaler Zusammenarbeit auf dem Gebiet des Umweltschutzes zu erwähnen.

Ob die Intensivierung der internationalen Zusammenarbeit auf bilateraler und multilateraler Ebene weiter anhalten wird und welche personellen Folgen z.B. ein allfälliger Beitritt der Schweiz zur UNO zeitigen würde, ist schwer vorauszusehen. Sicher erscheint hingegen, dass sich insbesondere im Zeichen der Energiekrise bedeutende wirtschaftliche und möglicherweise politische Krisen und Umwälzungen anbahnen, die einen erheblich verstärkten Aufwand zum Schutz schweizerischer Interessen erfordern könnten. Auch die letzten wirtschaftlichen Entwicklungen und die gegenwärtigen Schwierigkeiten der schweizerischen Exportindustrie verbieten es, zurzeit an einen Leistungsabbau auf dem Gebiet der Exportförderung durch unseren Aussendienst zu denken. Ganz im Gegenteil. Eine solche Lage erfordert einen vermehrten Einsatz des Aussendienstes, wie ihn übrigens Nationalrat Baumann am 10. März 1975 postuliert hat¹⁾.

1)

"Der Aufgabenkreis des diplomatischen Korps ist zu erweitern, indem unsere Vertretungen Kontakte für die Unternehmungen in den betreffenden Ländern herstellen".

Eine künftige Zunahme des zusätzlichen Personalbedarfs ist deshalb bedeutend wahrscheinlicher als eine Stabilisierung oder gar Rückbildung. Es ist demzufolge damit zu rechnen, dass der Mehrbedarf zwar einigermassen auf dem Niveau der letzten Jahre (Durchschnitt 1969 - 1974: 1,3 %) gehalten, jedoch nicht auf 0,5 % zurückgeschraubt werden kann, jedenfalls nicht, ohne wesentliche schweizerische Interessen zu beeinträchtigen.

Bei der Beurteilung der Personalbedürfnisse für die kommenden acht bis zehn Jahre ist auszugehen: erstens von der nachgewiesenen Notwendigkeit eines "Pools" von 6 % des Karrierepersonals, zweitens von einer im Hinblick auf unvorhersehbare und befristete Mehraufgaben zu schaffenden bescheidenen, echten Reserve, die mit einem realen Personalazuwachs von jährlich 7 Laufbahneinheiten vorsichtig veranschlagt ist; drittens von der Tatsache, dass die Stagiaires keine Arbeitseinheiten darstellen; viertens schliesslich davon, dass die Erfordernisse der weit über den zweijährigen Stage hinausreichenden Ausbildungsdauer im Departement selbst und die gerade unter dem Blickwinkel eines effizienten Einsatzes wünschbare ausgeglichene Altersstruktur eine gleichmässige Rekrutierung verlangen, die sich nicht nach den Zufälligkeiten jährlicher Altersrücktritte richtet¹⁾.

Aus der Würdigung dieser vier begründeten Prämissen ergibt sich vor allem der Ruf nach einer Politik der Personalazuwachssteuerung, welche die unter jedem Aspekt schädliche Zwangsjacke der "Kalenderjahroptik" ablegt. Vernünftig er-

1)

Von 1975 bis 1984 treten je nach Jahr zwischen 10 und 45 Karrierebeamte in den Ruhestand, eine Tatsache, die sich mit dem Erfordernis kontinuierlicher Nachwuchsbeschaffung nicht vereinbaren lässt.

scheint eine Wachstumsbegrenzung von jeweils minimal fünf zu fünf Jahren mit der dem Politischen Departement eingeräumten Möglichkeit, innerhalb dieses Zeitraums seinen Wachstumsrhythmus selbst zu bestimmen.

Abgesehen davon postuliert die Arbeitsgruppe aufgrund einer allerdings sehr zurückhaltenden Einschätzung des dem Politischen Departement in den kommenden Jahren zugewiesenen Pflichtenheftes, das Zugeständnis einer einprozentigen Personalzunahme im Durchschnitt der Jahre 1978 - 1984¹⁾.

(Aus dem Schlussbericht der Arbeitsgruppe "Florian")

3.3. Personalstruktur - unausgeglicherer Altersaufbau

Von den 1735 Mitarbeitern des Politischen Departements sind rund 300 mit diplomatischen Funktionen betraut. Weitere 230 Karrierebeamte sind mehrheitlich mit konsularischen Aufgaben betraut. Beide Kategorien zusammen bilden den diplomatischen und konsularischen Dienst. Weitere 215 versetzbare Beamte gehören dem Kanzleidienst, etwa 300 dem Sekretariatsdienst an. Das Departement stellt an diese Personalgruppen besondere Eintrittsbedingungen¹⁾. 175 Mitarbeiter zählen die sog. allgemeinen Dienste, d.h. grundsätzlich nicht versetzbare Beamte und Angestellte mit dem-

1)

Vgl. unten Abschnitt 3.4.1.

selben Status wie das Personal der anderen Departemente¹⁾. Bei den übrigen 425 Mitarbeitern handelt es sich um (nicht versetzbare) Angestellte in Bern und mehrheitlich im Ausland, die hauptsächlich mit Sekretariats- und Uebersetzungsaufgaben betraut sind. Dazu zu zählen sind die rund 90 Anwärter der Ausbildungsjahrgänge 1973/75 und 1974/76 des diplomatisch-konsularischen u n d des Kanzleidienstes²⁾.

1)

- Diplomatischer und konsularischer Dienst:
 7. Besoldungsklasse
 bis Ueberklasse
- Kanzleidienst: 17. bis 8. Besoldungsklasse
- Sekretariatsdienst: 20. bis 11. Besoldungsklasse
- Allgemeine Dienste: alle Besoldungsklassen

2)

Das Personal des Delegierten für technische Zusammenarbeit in Bern setzt sich aus Beamten und Angestellten des Politischen Departements zusammen. Der Delegierte beschäftigt überdies in den Entwicklungsländern ca. 250 Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter (in der Hauptsache in Entwicklungsprojekten, in einzelnen Fällen als für ein Land oder eine Region zuständige Koordinatoren), die er direkt, unter privatrechtlichem Vertrag, anstellt und die nicht zum Personalbestand des Departements gehören. Da ihre Aufgaben - wie jeweils die schweizerische Beteiligung an einem Entwicklungsprojekt - in der Regel zeitlich auf einige Jahre beschränkt sind, die Uebernahme einer grossen Zahl von Rückkehrern durch die Zentrale aber - wegen des beschränkten Personalbedarfes in Bern und der zwischen Zentrale und Feld sehr verschiedenen beruflichen Anforderungen - unmöglich ist, werden befristete Anstellungsverträge abgeschlossen (die nach Bedürfnis für einige Jahre verlängert werden können). Eine Karriere kann der Delegierte seinem Auslandpersonal jedoch nur in den wenigen Fällen bieten, wo es möglich ist, Auslandmitarbeiter in die Zentrale zu übernehmen. Daraus ergibt sich, vor allem für tüchtige Fachkräfte, die der Delegierte wiederholt einsetzen will und die selbst in der Entwicklungsarbeit bleiben möchten, das Problem der gesicherten beruflichen Laufbahn. Namentlich auch unter diesem Gesichtspunkt befinden sich die Auslandpersonal-Reglemente des Delegierten, die, soweit es die besonderen Verhältnisse gestatten, mit der Beamtenordnung (3) übereinstimmen, gegenwärtig in Ueberarbeitung.

Ausschlaggebend für die Rekrutierungs- und Beförderungspolitik des Departements ist auch die gegenwärtige Alters- und Rangstruktur des diplomatischen und konsularischen Dienstes¹⁾. Sie ist infolge der auferlegten 9-jährigen Kreditsperre (1947 - 1955) für Neuanstellungen ernstlich gestört. Diese Sperre hatte zur Folge, dass beim Personal akademischer Ausbildung die Jahrgänge 1913 - 1919 übervertreten, die Jahrgänge 1920 - 1926 hingegen kaum vorhanden sind und dass für die 1978 - 1984 zu erwartenden Uebertritte in den Ruhestand - die den derzeitigen Bestand dieser Personalkategorie in nur 7 Jahren um ein volles Drittel schwächen werden - kein genügender Nachwuchs bereitstehen wird. Beim Personal mit Verwaltungsausbildung sind es die Jahrgänge 1915 - 1924 (Pensionierung 1980 - 1989), die übervertreten sind, während es an Beamten der Jahrgänge 1925 - 1933 fehlt. Wohl wäre es in den ersten Jahren der massiven Abgänge möglich, die Lücken durch den seit 1956 herangebildeten Nachwuchs zu füllen, wenn dieser seinerseits durch entsprechend zahlreiche Neuanstellungen ersetzt werden könnte. Dem steht entgegen, dass die Zahl der Kandidaten für einen Mehrbedarf bis vor wenigen Jahren nicht genügte und dass heute, nachdem vermehrte Werbeanstrengungen und die Konjunkturabflachung zu einer erheblichen Zunahme der Kandidaten geführt haben, die dem Bund auferlegten strengen Plafonierungsmassnahmen ihrerseits die mittel- und langfristige Nachwuchssicherung verunmöglichen²⁾.

Vom unausgeglichenen Alters- und Rangaufbau, der eine Folge der Wechselbäder zwischen hektischer Rekrutierung der Kriegs- und gänzlichem Einstellungsverbot der Nachkriegs-

1)

Vgl. Beilage 5

2)

Vgl. oben Abschnitte 2.2.32. und 2.2.33.

zeit ist, und der im vergangenen Jahr wiederum verfügten Personalplafonierung geht eine kumulierte, ungünstige Wirkung aus. Sie besteht darin, dem Politischen Departement gerade diejenige Flexibilität des Personaleinsatzes zu nehmen, die vom Parlament mit Recht gefordert wird.

Vergleich zwischen Personalbedarf
und bewilligtem Personalbestand

(Diplomatische Laufbahn - Hochschulabschluss)

Jahr	Austritte	Höchstzulässige Diplomatenanwärterzahl	Personalbedarf des EPD an <u>ausgebildeten</u> Beamten (Zunahme 3 Einheiten jährlich) Pool 6 % *	Voraussichtlicher Personalbestand per 1. Oktober	Differenz zwischen Personalbedarf (inklusive Pool) und voraussichtlichem Bestand an ausgebildeten Beamten per 1. Oktober
------	-----------	--	---	--	--

1975	Pensionierungen	übrige	Total	275	257 +	28	= 285	- 18 (275 - 257)	123
	ausgebildete Beamte								
1976	4 + 2 = 6		8	278	269 +	18	= 287	- 9	
1977	8 + 2 = 10		10	281	269 +	18	= 287	- 12	
1978	6 + 2 = 8		10	284	269 +	20	= 289	- 15	
1979	16 + 2 = 18		20	287	261 +	30	= 291	- 26	
1980	9 + 2 = 11		13	290	260 +	33	= 293	- 30	
1981	7 + 2 = 9		11	293	271 +	24	= 295	- 22	
1982	17 + 2 = 19		21	296	265 +	32	= 297	- 31	
1983	13 + 2 = 15		17	299	261 +	38	= 299	- 38	
1984	12 + 2 = 14		16	302	268 +	33	= 301	- 34	
1985	13 + 2 = 15		17	305	270 +	33	= 303	- 35	

$$153 : 11 = 13,9$$

* Pool vgl. Abschnitt 2.2.31 Seite 61 ff

** Die Ausbildungszeit für Anwärter dauert zwei Jahre

Vergleich zwischen Personalbedarf
und bewilligtem Personalbestand

(Kanzlei- und konsularische Laufbahn - Verwaltungsausbildung)

Jahr	Austritte	Höchstzulässige Kanzleianwärterzahl	Personalbedarf des EPD an <u>ausgebildeten</u> Beamten (Zunahme 4 Einheiten jährlich) Pool 6 % *	Voraussichtlicher Personalbestand per 1. Oktober	Differenz zwischen Personalbedarf (inklusive Pool) und voraussichtlichem Bestand an ausgebildeten Beamten per 1. Oktober	
	Pensionierungen	übrige	Total	ausgebildete Beamte	Anwärter in Ausbildung **	Bewilligter Personalbestand (Plafond)
1975			10	532	509 + 41	= 550
1976	4 + 5 = 9		11	536	531 + 21	= 552
1977	7 + 5 = 12		12	540	529 + 23	= 552
1978	7 + 5 = 12		14	544	528 + 26	= 554
1979	14 + 5 = 19		21	548	521 + 35	= 556
1980	7 + 5 = 12		14	552	523 + 35	= 558
1981	8 + 5 = 13		15	556	531 + 29	= 560
1982	26 + 5 = 31		33	560	514 + 48	= 562
1983	18 + 5 = 23		25	564	506 + 58	= 564
1984	21 + 5 = 26		28	568	513 + 53	= 566
1985	25 + 5 = 30		32	572	508 + 60	= 568

215 : 11 = 19,5

* Pool vgl. Abschnitt 2.2.31 Seite 67 ff

** Die Ausbildungszeit für Anwärter dauert zwei Jahre

Total der Differenzen

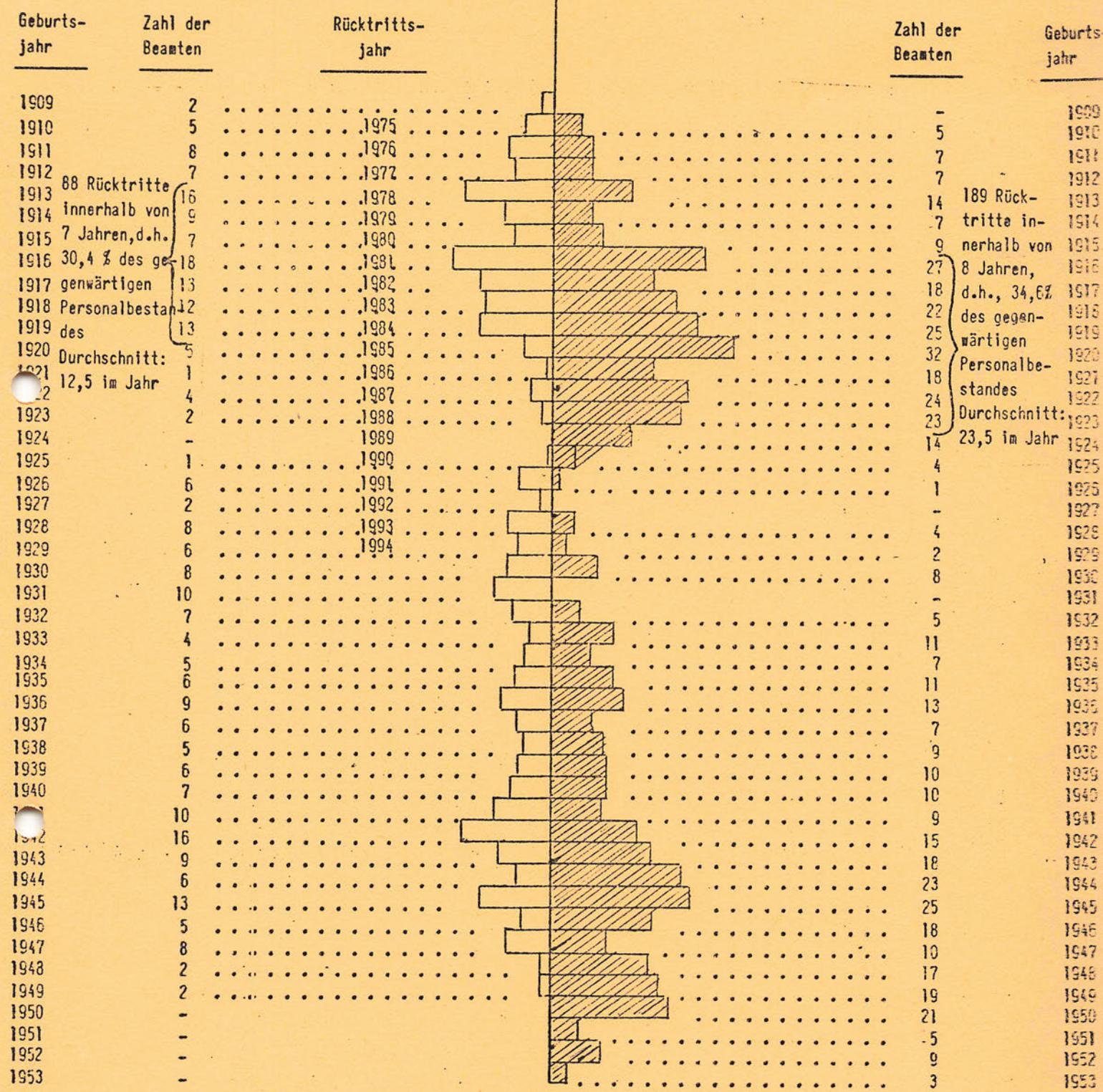
	Diplomatischer Dienst	Kanzlei- und kon- sularischer Dienst	Total
1975	- 18	- 23	- 41
1976	- 9	- 5	- 14
1977	- 12	- 11	- 23
1978	- 15	- 16	- 31
1979	- 26	- 27	- 53
1980	- 30	- 29	- 59
1981	- 22	- 25	- 47
1982	- 31	- 46	- 77
1983	- 38	- 58	- 96
1984	- 34	- 55	- 89
1985	- 35	- 64	- 99

PERSONALSTRUKTUR NACH ALTERSKLASSEN

(Stand am 31.1.1975)

DIPLOMATISCHER DIENST
Hochschulabschluss

KONSULARISCHER DIENST
Verwaltungsausbildung



DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Question 4: (p.29 - M. Reverdin)

Coopération scientifique internationale:
Le Conseil fédéral estime-t-il que la coordination entre les activités du Département politique, dans le domaine de la coopération scientifique internationale (budget: près de 60 millions de francs), et les activités d'autres départements dans le domaine de la recherche scientifique en général est actuellement suffisante et satisfaisante? Estime-t-il que les chercheurs suisses disposent de ressources financières qui leur permettent de tirer pleinement parti des facilités que leur offrent, en théorie tout au moins, les organisations scientifiques internationales dont la Suisse fait partie? Si tel n'est pas le cas, quelles mesures préconise-t-il pour que notre participation à ces organisations soit mieux mise à profit?

Réponse:

La coordination entre les activités du DPF, dans le domaine de la coopération scientifique internationale, et les activités d'autres départements dans le domaine de la recherche scientifique en général, est satisfaisante. C'est par le Comité interdépartemental de coordination pour la science et la recherche et ses divers groupes de travail, ainsi que par la participation de représentants de tous les départements intéressés dans les délégations suisses auprès des organisations scientifiques internationales, que cette coordination fonctionne d'une manière constante et approfondie.

A notre connaissance, plusieurs équipes de chercheurs suisses de différentes disciplines collaborent étroitement, notamment avec le CERN, dont ils tirent parti des installations. Toutefois, vu la situation financière actuelle qui limite les moyens des universités et des organes chargés d'encourager la recherche, les facilités offertes par les organisations scientifiques internationales ne peuvent pas être mises à profit autant qu'il conviendrait. Le Conseil fédéral est conscient de ce problème, lequel s'est encore aggravé dernièrement en raison des restrictions financières dans le domaine de l'encouragement de la recherche. Il s'est d'ailleurs déjà exprimé sur ce sujet dans son Message à l'Assemblée fédérale du 11 mars 1974, concernant l'encouragement de la recherche scientifique pour la période 1975 - 1979 et notamment les nouvelles subventions au "Fonds national suisse de la recherche scientifique". Comme cette collaboration n'est toutefois pas financée par le canal du Département politique, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'aspect financier de ce problème qui est plutôt de la compétence du Fonds national suisse de la recherche scientifique, du Département de l'intérieur et des universités concernées.

12.5.1975

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Question 5: (p.35 - Mme Girardin)

Le délégué aux missions de secours à l'étranger: Ce chapitre semble refléter une situation satisfaisante. Les interviews lus dans les journaux, entendus à la radio, vus et entendus à la télévision aussi à ce que l'on m'a dit, donnaient nettement une impression contraire. La commission de gestion souhaite un rapport précis.

Réponse: Quelques articles critiquant très vivement l'action du corps suisse de secours dans la région du Bassin du Lac Tchad ont effectivement paru dans la presse suisse alémanique. Ces critiques étaient pour le moins prématuées. En effet, elles se sont fait entendre vers le milieu de l'intervention, donc bien avant qu'il fût possible de dresser un bilan, même provisoire, des résultats obtenus. D'autre part, une bonne partie des reproches adressés à l'opération Sahel se sont révélés sans aucun fondement comme de purs bobards. En attendant, ces attaques n'ont évidemment pas contribué à entretenir la bonne réputation du corps de secours auprès du public suisse.

Quant à la presse romande, elle s'est exprimée sur le même sujet d'une manière plus complète et avec objectivité.

Le principal incident survenu dans le déroulement de l'intervention a été le retard du débarquement à Lagos des 18 véhicules lourds envoyés de Suisse par

voie maritime. Ce retard de près d'un mois, dû à l'encombrement du port de Lagos, encore aggravé cette année-là par une saison des pluies exceptionnellement longue, n'a en fait pas contrarié le programme prévu pour les opérations, d'autres moyens ayant pu être mis en oeuvre. Mais il a fallu trouver pour quelques semaines une mission de remplacement à confier à une trentaine de volontaires, et cela n'a pas été sans mal pour une partie d'entre eux.

Les difficultés de cet ordre ne sont pas exceptionnelles et se rencontrent souvent lors du déroulement d'une action d'entraide internationale. Les obstacles et les imprévus surgis en cours de route n'ont cependant pas empêché le corps suisse de secours d'atteindre la plupart des objectifs fixés, et même d'accomplir d'importantes tâches supplémentaires qui n'avaient pas été prévues au départ.

A la suite de la conférence de presse tenue en février dernier, les résultats de l'action des volontaires suisses ont été largement présentés par tous les journaux du pays et commentés sur un ton très positif.

Les membres de la commission trouveront encore à l'annexe un exemplaire du rapport préliminaire du délégué aux missions de secours à l'étranger sur le déroulement de l'opération Sahel.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

LE DÉLÉGUÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL
AUX MISSIONS DE SECOURS À L'ÉTRANGER



RAPPORT PRÉLIMINAIRE
SUR L'ACTION DU CORPS SUISSE
DE SECOURS DANS LE BASSIN DU
LAC TCHAD ET EN ETHIOPIE
OCTOBRE 1974 - JANVIER 1975

BERNE, FEVRIER 1975

C O N T E N U

I.	Aperçu historique	page	1
II.	La phase d'organisation et les premiers engagements	"	3
III.	Le premier engagement important de groupes du Corps de volontaires dans la zone africaine du Sahel	"	7
IV.	Evaluation des résultats de l'engagement	"	10
V.	Leçons et conséquences	"	13
VI.	Considérations finales	"	15
VII.	Tableaux récapitulatifs		
VIII.	Illustrations		

- 1 -

I. Aperçu historique

1. Les antécédents du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger

- | | | |
|-----------|------|---|
| septembre | 1963 | Tremblement de terre de Skoplje. Interpellation CN Arnold |
| mars | 1966 | Catastrophe de Mattmark. CN Schüermann demande la constitution d'un corps permanent
Propositions CF Wahlen: "Casques bleus"
CF Petitpierre: troupes civiles pour tâches de reconstruction |
| juin | 1967 | Interpellation CN Blatti
Motion CN Furgler conc. aide en cas de catastrophe |
| janvier | 1970 | Création de l'Office pour l'aide en cas de catastrophes en Suisse auprès de l'Office fédéral de la protection civile |
| août | 1971 | Rapport du Conseil fédéral conc. Corps de volontaires pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger |
| mai | 1972 | Nomination du délégué aux missions de secours à l'étranger |
| septembre | 1972 | Entrée en fonction du délégué à mi-temps |
| septembre | 1973 | Le délégué exerce sa fonction à plein temps |
| septembre | 1974 | Phase principale de l'organisation du Corps terminée
Début du premier engagement important du Corps. |

- 2 -

2. Les événements qui ont préparé le premier engagement d'envergure du Corps

3 octobre 1973 Petite question CN Cantieni conc. famine en Afrique

21 novembre 1973 Réponse du Conseil fédéral autorisant le délégué à préparer, pour 1974, un premier engagement du Corps dans la zone du Sahel, évent. aussi en Ethiopie

9 avril 1974 Rapport du délégué au Conseil fédéral conc. aide possible en cas de catastrophe dans les régions d'Afrique victimes de la sécheresse

Ouverture d'un crédit spécial de 5,5 à 6,5 millions de francs

8 août 1974 Approbation des plans d'engagement par le Conseil fédéral. Autorisation de commencer les actions de secours dans la région du lac Tchad et dans la région désertique de Gewani en Ethiopie

septembre 1974 Engagement des détachements d'avant-garde

début octobre 1974 Début des actions avec le gros des volontaires

III. La phase d'organisation et les premiers engagements

1. le personnel

Le délégué a à sa disposition un tout petit état-major de travail: d'abord deux, puis trois collaborateurs à plein temps, appuyés par un employé de chancellerie et un secrétariat.

L'efficacité de cet état-major est renforcée par un groupe d'experts, auquel il peut être fait appel au besoin dans le différents domaines spécialisés.

2. Les principales étapes de la constitution du corps

- | | |
|-------------------------------------|---|
| Automne 1972
à
printemps 1973 | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une conception générale sur la base du "rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un corps de volontaires pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger" (du 11 août 1971) - Enquête sur les expériences faites à l'étranger, spécialement en Suède, aux Pays-Bas et en France - Examen des ressources en personnels, en matériels et des possibilités d'organisation offertes à un corps de volontaires - Elucidation des bases juridiques - Contact avec des associations et autres organisations de secours - Accords avec la Croix-Rouge suisse et le CICR |
| Printemps
à
automne 1973 | <ul style="list-style-type: none"> - Phase principale du recrutement des volontaires |

- 4 -

- Etude détaillée d'une conception d'engagement
- Etude des questions relatives à l'instruction
- Acquisitions de matériels:
 - achat
 - remise à titre de prêt par l'armée
 - remise à titre de prêt par l'Office de la protection civile
 - collaboration avec le dépôt de matériel de la Croix-Rouge suisse
- Elaboration des contrats des volontaires
- Etablissement du registre des volontaires
- Elaboration des accords préliminaires avec des pays éventuellement intéressés et des conventions avec la CRS et le CICR

automne 1973
à
printemps 1974

- Etude des programmes de formation
- Début des cours de formation
- Détachement des premiers volontaires à l'étranger
- Phase finale de la première campagne de recrutement des volontaires
- Exécution des programmes de vaccination
- Organisation des cours de base et des cours de spécialisation
- Premières reconnaissances dans la région du Sahel
- Plans pour le premier engagement pratique et préparation des cadres et du matériel
- Organisation des cours spéciaux et de cadres
- Elaboration des plans d'engagement "Sahel 74"
- Réglementation par contrat avec les pays d'intervention
- Accords avec l'armée
- Choix des volontaires en vue du premier engagement
- Cours préparatoires

printemps
à
automne 1974

- Préparatifs matériels et opérationnels détaillés
- Premier engagement d'envergure dans la zone africaine du Sahel

3. Les engagements préliminaires durant la phase d'organisation

Durant la phase d'organisation déjà, le Corps d'aide en cas de catastrophe à l'étranger a exécuté quelques actions de secours :

- Vols de ravitaillement dans des zones de famine en Afrique
En juillet 1973, quelques spécialistes du Corps ont exécuté, en collaboration avec l'OMS et la CRS, une action de distribution de vivres et de médicaments dans les régions sèches et sinistrées du Mali et de la Haute-Volta. A l'aide d'un avion-cargo DC-3, on transporta les marchandises sur les aéroports principaux et de là, avec un avion-cargo spécial du type Hercules, sur les aéroports des régions désertiques du Sahel. Il fut distribué au total plus de 100 tonnes de produits alimentaires pour enfants, de lait en poudre, de sorgho et de médicaments. L'opération, qui n'a duré que quelques jours et dont ont profité surtout des enfants miséreux et sous-alimentés, a coûté 470'000 francs.
- Soutien par radio dans des opérations de rapatriement dans le sous-continent indien
Le délégué du Conseil fédéral aux missions de secours à l'étranger a effectué une reconnaissance dans le sous-continent indien, dans le but de déterminer quelles pouvaient être les possibilités d'aide de la Suisse dans le cadre des vastes opérations de rapatriement qui allaient avoir lieu. A la suite de cette mission le Corps mit à la disposition des ambassades de Suisse à Islamabad, New Delhi et Dacca, en septembre 1973, du personnel et du matériel de radio pour renforcer les services de transmission. Cette action a débuté en automne 1973. Elle a duré, grâce à un système de relèves, jusqu'en 1975.

- Mission technique effectuée par des spécialistes des transports ferroviaires pour améliorer l'exploitation de la ligne Dakar-Bamako

De juillet à septembre 1974, six fonctionnaires des chemins de fer fédéraux, membres du Corps, ont travaillé comme conseillers auprès des administrations des chemins de fer du Sénégal et du Mali. Ils y ont tenté, en collaboration avec la FAO, d'augmenter le rendement de la ligne Dakar-Bamako, en vue d'améliorer la situation critique de l'approvisionnement du pays - conséquence de la sécheresse. Les frais de cette mission n'ont pas dépassé la somme relativement modeste de 55'000 francs.

- Mise de quelques spécialistes à disposition d'autres organisations de secours

Indépendamment de ces actions, le Corps a mis régulièrement à disposition, pour être engagés à titre individuel dans des régions sinistrées, des volontaires, médecins et autres spécialistes, qui ont travaillé au service du CICR (Chypre), de la CRS ou de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

III. Le premier engagement important de groupes du Corps de volontaires dans la zone africaine du Sahel

Au terme de la phase d'organisation, le Corps suisse a réalisé une première action de secours importante, au cours de laquelle se sont trouvés engagés en une opération combinée les forces et les moyens de ses cinq éléments.

1. Le double objectif poursuivi

Ce premier engagement poursuivait deux buts principaux:

- fournir une aide, par des interventions appropriées, à quelques-unes des régions d'Afrique les plus durement touchées par la sécheresse et la disette;
- mettre à l'épreuve la conception, l'équipement et l'organisation du Corps suisse.

2. Les régions visées par l'opération

- action principale dans les régions sinistrées du Bassin du Lac Tchad comprenant des territoires du Niger, du Tchad, du Nigéria et du Cameroun;
- action spéciale de moindre envergure dans la région désertique de Gewani en Ethiopie.

3. Les aspects chronologique et financier

- Les deux actions ont commencé au début octobre 1974. Elles se sont terminées en Ethiopie à la fin de 1974 et dans le Bassin du Lac Tchad à fin janvier / début février 1975.

- Crédits:

Gewani (Ethiopie)	Fr. 500'000
Lac Tchad	Fr. 5 millions
Réserve	Fr. 1 million

Dans l'une et l'autre action, le crédit n'a pas été pleinement utilisée.

Sous réserve des résultats du compte final définitif, on peut calculer les dépenses comme suit:

Gewani (Ethiopie)	Fr. 460'000
Lac Tchad (en supposant qu'il faudra rembourser au DMF environ 480'000 fr. pour prêt de matériel, véhicules et avions, ainsi que pour usure et réparation de mat.)	Fr. 4'430'000
Total	Fr. 4'890'000
	=====

4. Description des tâches exécutées

a) Région du lac Tchad:

Dans les Etats du Tchad, du Niger et du Cameroun, 50 à 30 volontaires du Corps ont exécuté des opérations de secours dans le cadre de programmes à court terme de la "Commission du Bassin du Lac Tchad" et de la FAO, dans le but d'adoucir les conséquences des dernières sécheresses et de celles qui pourraient suivre. A côté de tâches de médecine préventive, on s'est occupé surtout d'améliorer les infrastructures, améliorant du même coup les perspectives de l'approvisionnement en vivres de la population. Dans les Etats du Tchad et du Niger et dans le Nord du Cameroun, les volontaires ont construit, avec l'aide d'ouvriers et d'auxiliaires locaux, au total cinq grands dépôts de semences et de vivres. De nombreux hôpitaux et infirmières de brousse ont été montés et pourvus de médicaments. Quatre nouveaux bâtiments ont été construits. Près de 260 tonnes de vivres ont été distribuées. L'aérodrome de ravitaillement de Mao a été agrandi et équipé de platesformes circulaires; celui de Diffa a été assaini, plusieurs puits ont été creusés et dans la région frontière entre le Niger et le Nigeria un transbordeur a été construit. L'action globale, au cours de laquelle de nombreux africains ont été formés et plus de 600 ont trouvé une occasion de travail, a coûté environ 4 millions de francs.

Même si, comme on s'y attendait, la phase la plus urgente de l'aide dans ces régions du lac Tchad touchait déjà à sa fin, l'engagement du Corps gardait tout son sens

- parce que nos programmes à court terme visaient une efficacité à long terme,
- parce qu'ils se sont intégrés pleinement au programme général de développement et d'aide de la "Commission du Bassin du Lac Tchad", et
- parce que les régions du bassin du lac Tchad demeurent particulièrement exposées aux sécheresses.

Grâce aux actions de prévention médicale (formation, vaccinations, consultations sur les questions alimentaires) et aux importantes améliorations de l'infrastructure, les chances de survie dans les temps de disette ont considérablement augmenté pour la population de ces zones critiques.

b) Gewani (Ethiopie):

Une action de moindre envergure mais très efficace a été exécutée à Gewani (Ethiopie), dans le désert méridional des Danakils. C'est là qu'une équipe de sept volontaires, avec l'aide de 60 à 150 auxiliaires locaux, alimenta en eau un village de brousse habité par des Amhars et des Afars nomades. Dans le village de Gewani avec ses 3'000 habitants, auxquels s'ajoutent pendant la saison des pluies quelque 7'000 nomades, ainsi qu'à l'hôpital, différents points d'eau ont été aménagés. Un réservoir d'eau de 20'000 litres a été construit et une abondante source d'eau souterraine a été mise en exploitation. Dans l'enceinte de l'hôpital, une nouvelle clinique a été ouverte et les autres bâtiments assainis. On a enfin amélioré des routes et creusé des canalisations, et un pont transbordeur a été construit sur le fleuve Awash.

Toutes ces installations, dont le coût total s'élève à environ 460'000 francs, améliorent les possibilités de survie de la population sédentaire et des quelque 100'000 nomades de cette région, qui en cas de sécheresse sont particulièrement menacés. Elles assurent également à la population nomade, actuellement encore sous-alimentée, une prévoyance médicale minimale et une bonne eau potable.

- 10 -

IV. Evaluation des résultats de l'engagement

Les buts généraux (opération de secours et mise à l'épreuve du Corps) ont été atteints.

En particulier:

1. La petit action dans le désert des Danakils peut être qualifiée sous tous les rapports de plein succès, voire de modèle. L'ambassadeur suisse à Addis-Abeba a dit à ce sujet: "Si le projet - dans des circonstances politiques difficiles - a remporté un succès tout simplement inespéré et si aucune fausse manoeuvre n'a pratiquement été signalée, cela est dû en premier lieu, semble-t-il, au choix minutieux et à la préparation de l'engagement à Berne, ainsi qu'à la composition équilibrée de l'équipe, qui formait pratiquement un seul bloc.

2. La grande action dans le bassin du lac Tchad

Là aussi, tous les objectifs techniques ont été atteints. Mais cette action, surtout dans sa phase d'organisation, a rencontré des difficultés considérables. Nous pouvons les résumer comme il suit en quelques mots:

- Difficultés de direction dues à l'immensité du territoire et à la diversité des tâches.
- Manque d'expérience d'une partie des cadres, difficultés dans la coordination des actions.
- Trop de "spécialistes" et pas assez de "généralistes" expérimentés.
- Manque de motivations ou motivations trop peu réalistes d'une partie des volontaires et aptitude insuffisante à sentir le caractère propre du partenaire africain.
- Grosses difficultés initiales dues au climat, au changement de régime alimentaire, aux insectes.
- Manque de résistance psychique et physique d'une partie des volontaires.

- 11 -

- Difficulté de maîtriser un appareil de transports routiers trop lourd. Conditions propres à l'armée (chauffeurs et équipement propres, conditions opérationnelles).
- Utilisation d'un assortiment de matériel trop grand et trop lourd.
- Expériences négatives dans le domaine des transports par mer, qui comportent trop d'impondérables.
- Problèmes de contacts personnels, spécialement entre l'équipe dirigeante, d'appartenance surtout romande, et le gros de la troupe en majorité suisse alémanique.
- Répartition inégale du travail: chefs surchargés, alors que les volontaires étaient au début plutôt en surnombre.
- Système de comptabilité demandant trop de travail.
- Problèmes d'information.

Si l'ensemble de l'action qui s'est déroulée dans la région du lac Tchad a été couronnée de succès, malgré toutes ces difficultés et d'autres encore, cela est dû avant tout à la ténacité des chefs de cette action, à la faculté d'adaptation de nombreux volontaires et au dynamisme des meilleurs d'entre eux.

Mais les difficultés rencontrées dans la région du lac Tchad nous ont permis de faire des expériences extrêmement précieuses pour futurs engagements. Il s'agira d'en tirer, comme aussi des engagements futurs, les conséquences qui s'imposent.

3. Dans l'exposé ci-dessus, les expériences négatives ont été présentées de façon d'autant plus détaillée qu'elles constituent la raison la plus évidente d'améliorer le système. Qu'on nous permette de donner maintenant au moins un bref aperçu des expériences positives les plus importantes. Elles se rapportent à l'une et l'autre action:

- Grâce à l'engagement à court terme, on a réussi - de

l'avis également des pays bénéficiaires et des spécialistes américains de l'aide au développement - à réaliser des points essentiels du programme d'aide urgente de la Commission du Bassin du Lac Tchad; programme qui est soigneusement intégré dans le programme à long terme de l'aide au développement.

- Le système de petites cellules jouissent de la plus grande autonomie possible, qui est à la base de la conception, peut être maintenu et doit être appliqué de façon encore plus rigoureuse.
- Le caractère de milice du Corps a fait en principe ses preuves.
- Les deux tiers des volontaires engagés ont bien, et même très bien subi l'épreuve.
- La collaboration avec l'armée et l'Office de la protection civile dans les questions d'équipement a, d'une manière générale, bien fonctionné.
- Même avec un personnel un peu trop nombreux au départ, l'engagement opérationnel des avions Pilatus-Porter a été entièrement satisfaisant.
- Parmi les véhicules de transport routier, ce sont les Land-Rover et les Unimog-S qui se sont montrés les mieux adaptés.
- Les volontaires ayant une expérience de l'Afrique, spécialement parmi les médecins et les gens du bâtiment, ont fait de l'excellent travail.
- La majeure partie de l'équipement de quartier et de l'équipement personnel a fait ses preuves.

Un collaborateur du Service de la collaboration technique qui a eu l'occasion de voir le Corps au travail en résumé ainsi les aspects positifs: "L'élément positif à relever, en plus de l'expérience pratiquée, c'est que le Corps a fourni la preuve qu'il est possible, en très peu de temps - à condition d'y engager suffisamment de moyens - d'obtenir des résultats inhabituels pour l'Afrique".

V. Leçons et conséquences

1. Les petites actions sont, en règle générale, d'une exécution plus aisée que les grandes.
2. Lorsqu'on a affaire à d'importantes tâches d'aide urgente, la formation d'un certain nombre de groupes très autonomes a plus de chances de succès, en règle générale, qu'une "direction centrale" fortement accentuée.
3. Poursuite du recrutement surtout dans le secteur des "généralistes".
4. Intensifier l'instruction préparatoire des cadres, de telle manière que les contacts personnels soient en partie déjà assurés, même en cas d'engagement immédiat.
5. Critères de choix notamment plus sévères, non seulement dans le domaine professionnel, mais surtout dans le domaine humain en général.
6. Standardisation simplifiée et encore plus logique des lots de matériel, compte tenu de la conception d'un Corps organisé en cellules. Emballage dans les caisses de métal léger utilisées dans l'opération du Sahel.
7. Améliorer l'état de préparation du matériel par l'établissement à l'avance de tous les papiers de dédouanement et de transport dans les principales langues.
8. Uniformiser et simplifier le parc des véhicules de transport routier.
9. Simplifier les procédures avec l'armée. Réduction des exigences imposées et clarifier les conditions de collaboration.
10. Approfondir, en prévision d'engagements futurs, l'information de base pour éviter la naissance d'idées erronées.
11. Répertorier et exercer les cas les plus vraisemblables d'engagement. Mesurer extraordinaires d'ordre matériel et personnel.

- 14 -

12. Améliorer les "check-listes" des missions de reconnaissances.
13. Etudier des solutions de transport, en évitant les transports par mer; étudier des solutions de transport aérien, par exemple en collaboration avec des corps d'autres pays (avions Hercules de l'armée suédoise).
Conclusion de traités préliminaires de transports aériens avec des compagnies d'aviation suisses.
14. Poursuivre la conclusion des traités préliminaires avec des pays où un engagement pourrait avoir lieu.
15. Etudier un système simple de comptabilité pour l'engagement.
16. Mise au point des listes d'équipement personnel et du Corps.
(Mot d'ordre: "paquetage plus rationnel et plus léger").
17. L'état-major permanent du délégué, très faiblement doté en personnel, devrait être renforcé, et la collaboration avec certains services de l'administration fédérale doit être encore intensifiée.

VI. Considérations finales

Par ce premier engagement du Corps de volontaires, la Suisse a fait la preuve, dans quelques-unes de régions de la terre les plus touchées par la famine, de sa volonté d'entraide, et les résultats obtenus ont été hautement appréciés par les gouvernements et les populations des pays partenaires.

Les divers éléments du Corps engagés dans l'action ont, en Ethiopie comme dans la région du lac Tchad, atteint les buts fixés, après avoir surmonté obstacles et difficultés de tous ordres. Ce qui doit être considéré également comme très précieux, c'est l'expérience acquise, qui a permis précisément de détecter les causes de certaines difficultés, qui ne pouvaient apparaître que dans la pratique.

Les conséquences à en tirer profiteront de manière très directe aux futures actions qu'il faudra engager à l'improviste dans le cas d'une catastrophe subite, ou à la suite d'un conflit armé. Il ne faut cependant pas oublier ici que tout nouvel engagement peut présenter un nouvel aspect; que par conséquent l'apprentissage commencé devra se poursuivre ces prochaines années, comme pour les corps d'autres pays avec lesquels nous serons sans doute appelés à collaborer toujours plus étroitement.

Le délégué continuera de veiller, comme il l'a fait déjà avant ce premier engagement, à ce que soient maintenus et renforcés les échanges d'informations et d'expériences avec les diverses organisations d'entraide publiques et privées de Suisse. C'est là en effet la condition indispensable à une collaboration encore plus ouverte entre ces organismes dans les régions frappées par la détresse et les catastrophes.

VII. Tableaux récapitulatifs

1. Situation géographique des projets réalisés en vue de l'amélioration de l'infrastructure dans la région du lac Tchad.
2. Liste des tâches et travaux exécutés dans la région du lac Tchad.
3. Les projets réalisés à Gewani (Ethiopie) et à l'hôpital de brousse situé dans son voisinage.

Korps-Einsatz im Tschadsee-Gebiet

Okt. 1974 - Januar 1975

50 - 80 Freiwillige

200 - 650 Lokale Helfer

Gesamtkostenaufwand ca 4 Mill. Sfr.

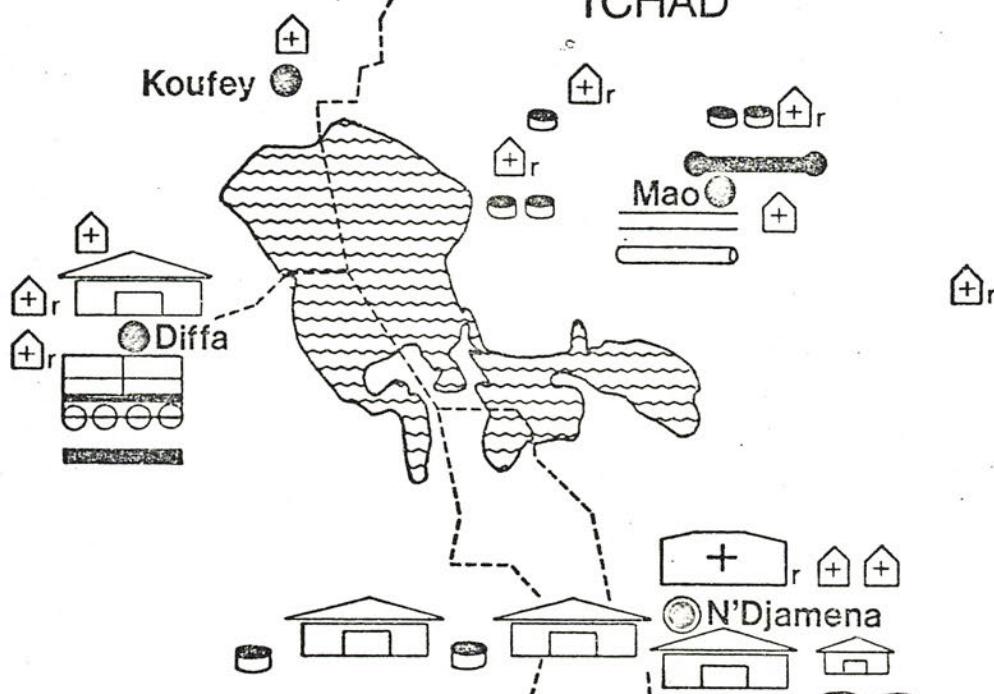
inklusive medizinische Programme,

Versorgung, Transporte und

Material- und Fahrzeugspenden.

NIGER

TCHAD



NIGERIA

CAMEROUN

Legende:

- +— Grosse Flugplatz-Sanierung
- +— Kleine Flugplatz-Sanierung
- +— 300 To-Lagerhalle
- +— Strassenausbau
- +— Kanalisation
- +— Flussfähre
- +— Kleiner Brunnen
- +— Grosser Brunnen
- +— Brunnen mit Tiefbohrung
- +— Kranken-Station Neubau
- +— Kranken-Station Reparatur
- +r Spital Reparatur

Medizin

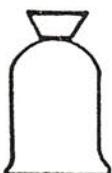


über 20'000 Konsultationen durchgeführt



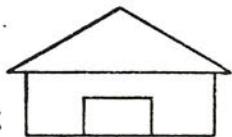
Medikamente im Werte von 360'000 Fr. gebraucht und an Spitäler und Krankenstationen abgegeben.

Versorgung



100 Tonnen W S M auf 8 verschiedene
60 Tonnen Milchpulver Versorgungs-
100 Tonnen Hirse stellen verteilt

Bautechnik



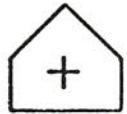
5 grosse Lebensmittel-Magazine (Lagerhäuser) gebaut



3 Auffang- und Schulungszentren saniert



12 Spitäler und Krankenstationen saniert



3 Krankenstationen neu gebaut



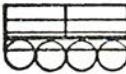
1 Versorgungsflugplatz erweitert und saniert



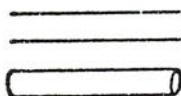
1 Versorgungsflugplatz saniert



14 Brunnen saniert oder neu erschlossen

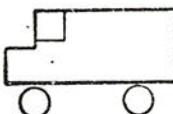


1 Flussfähre gebaut



Strassen- und Kanalisationsarbeiten durchgeführt

Transporte:



700 To per Strasse transportiert



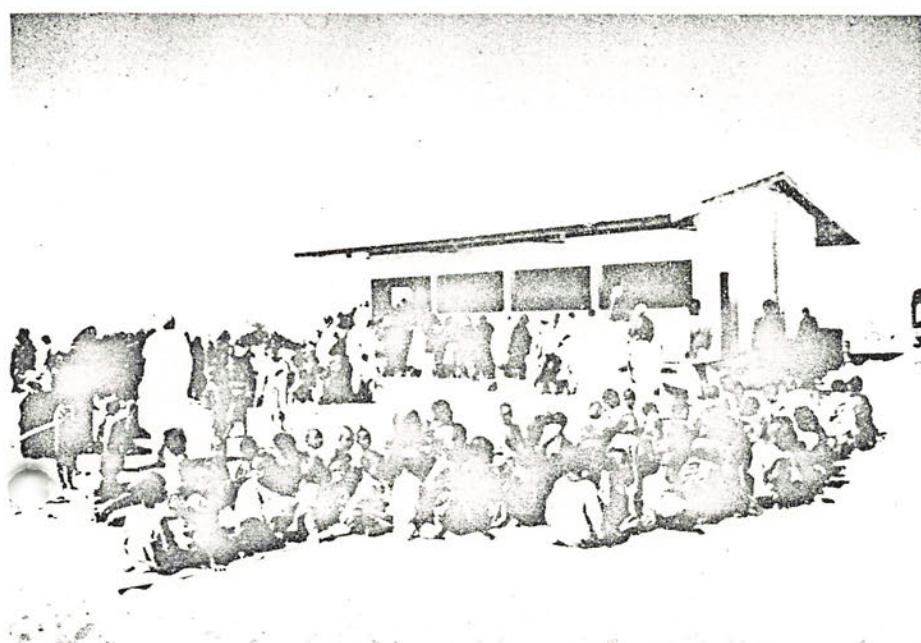
In ca 100 Flügen

420 Passagiere u. Kranke u.

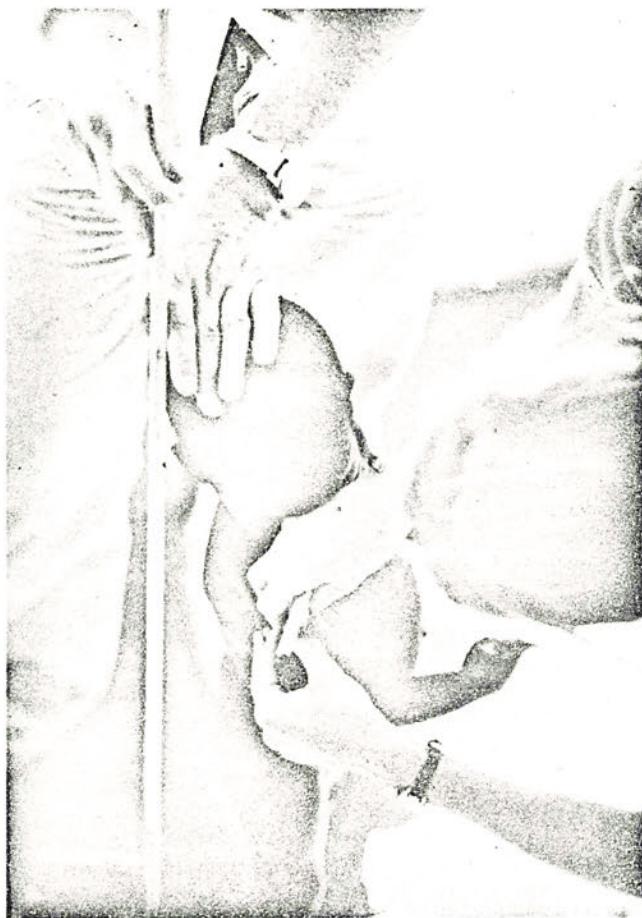
16 To Fracht transportiert

VIII. Illustrations

1. Action Bassin du Lac Tchad:
feuilles A à D
2. Action Gewani (Ethiopie):
feuilles E à H

Action Bassin du Lac Tchad**A**

Equipe de réparation et team médical à l'oeuvre dans les dispensaires de la région désertique du Kanem (Tchad).



Des mensurations effectuées systématiquement sur des enfants ont permis de constater leur degré de malnutrition de sous-alimentation, et donc de mettre en oeuvre une aide médicale et alimentaire adaptée aux besoins réels.

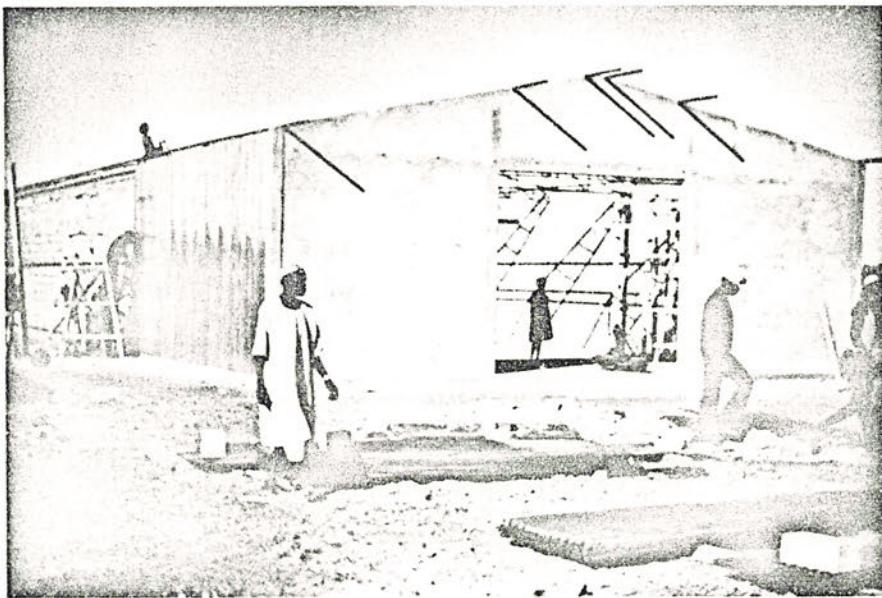
B



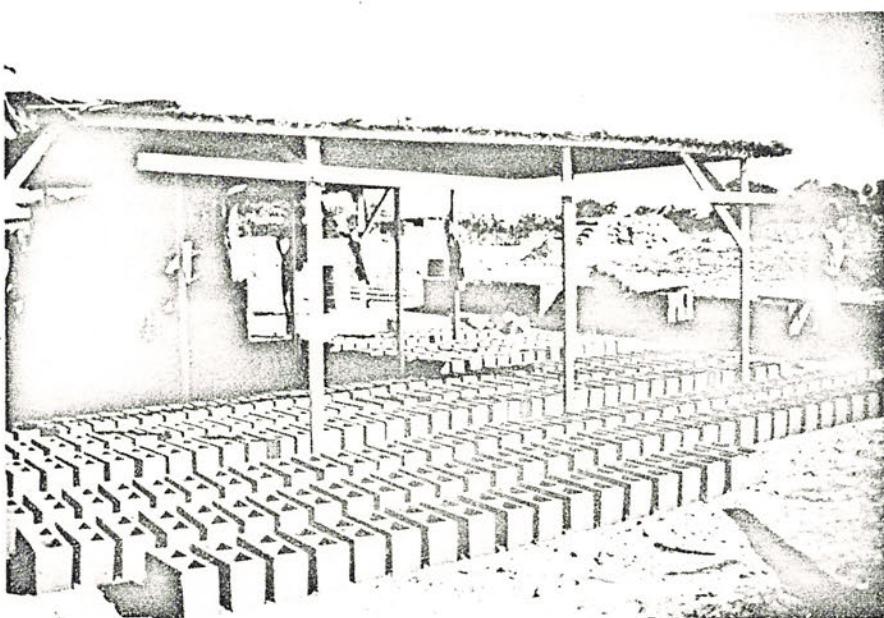
Un petit champ d'atterrissement et deux aéroports d'une certaine dimension ont été remis en état et même en partie construits dans la région du Lac Tchad, où ils sont appelés à jouer un rôle important pour le ravitaillement en temps de disette.



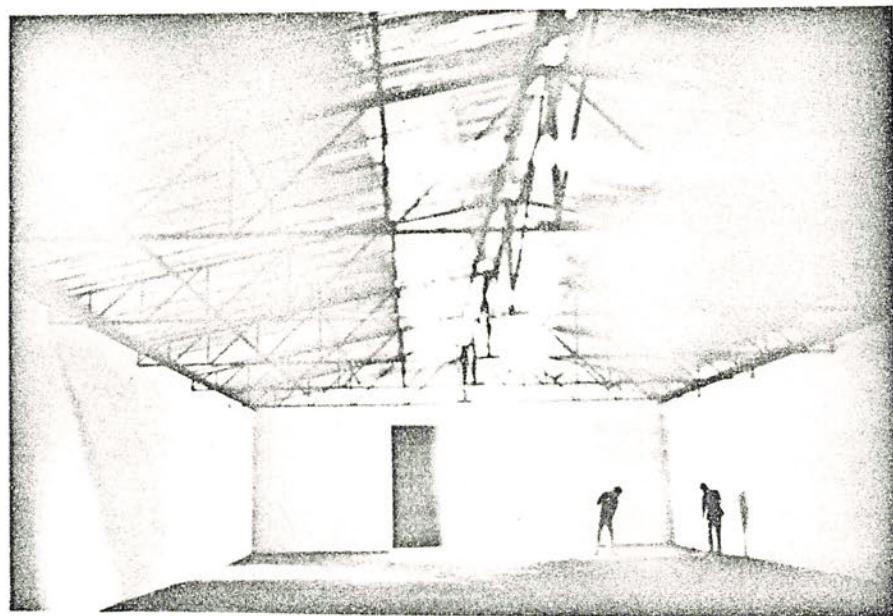
C



5 grands dépôts de vivres et hangars (3 à 1400 m³ et 2 à 1200 m³) ont été construits sur des stations de la FAO situées sur les territoires du Tchad, du Niger et du Cameroun. En outre, des travaux de réfections et de réparations ont été entrepris dans une douzaine d'hôpitaux ou de dispensaires, tandis que 3 autres dispensaires étaient construits à neuf.



D



Les nouveaux dépôts de vivres sont prévus pour l'emmagasinage d'environ 300 t de céréales. Ils sont destinés avant tout à protéger des intempéries des semences ainsi que des réserves pour les cas de famine.

Un bac a été construit sur la rivière qui forme la frontière entre le Niger et le Nigéria. Il facilite désormais les opérations de ravitaillement du Sud au Nord.



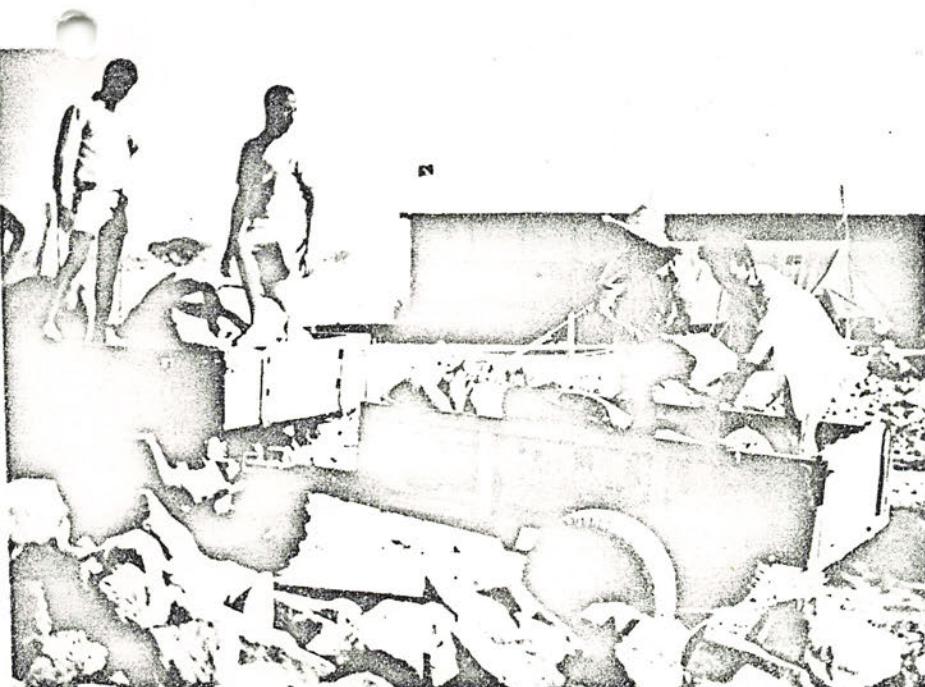
Action Gewani (Ethiopie)

E

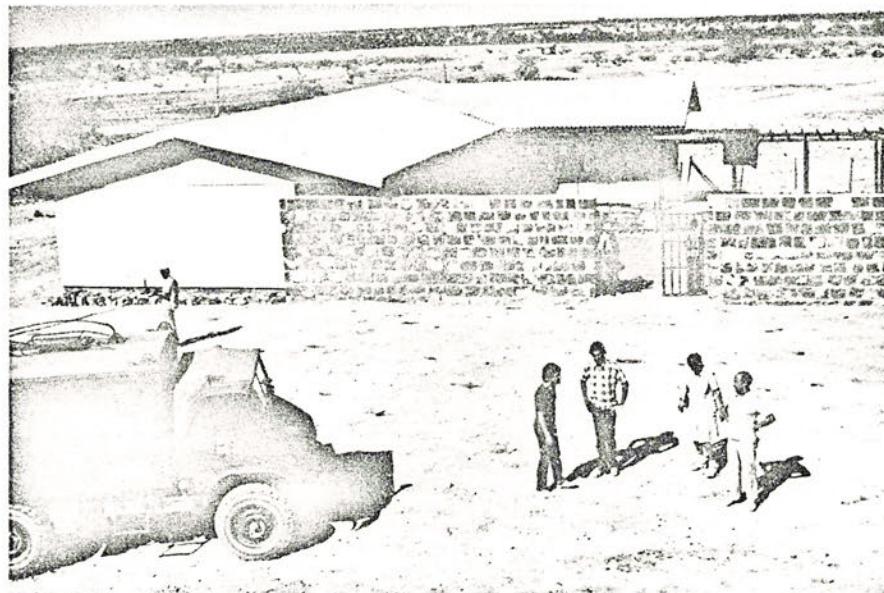


C'est dans le but d'améliorer la dispensation des soins médicaux à la population nomade de la partie sud du désert des Danakils où règne la sous-alimentation, que des réfections et une construction ont été effectuée à l'hôpital de Gewani.

Pose des fondations du nouveau bloc clinique.



F



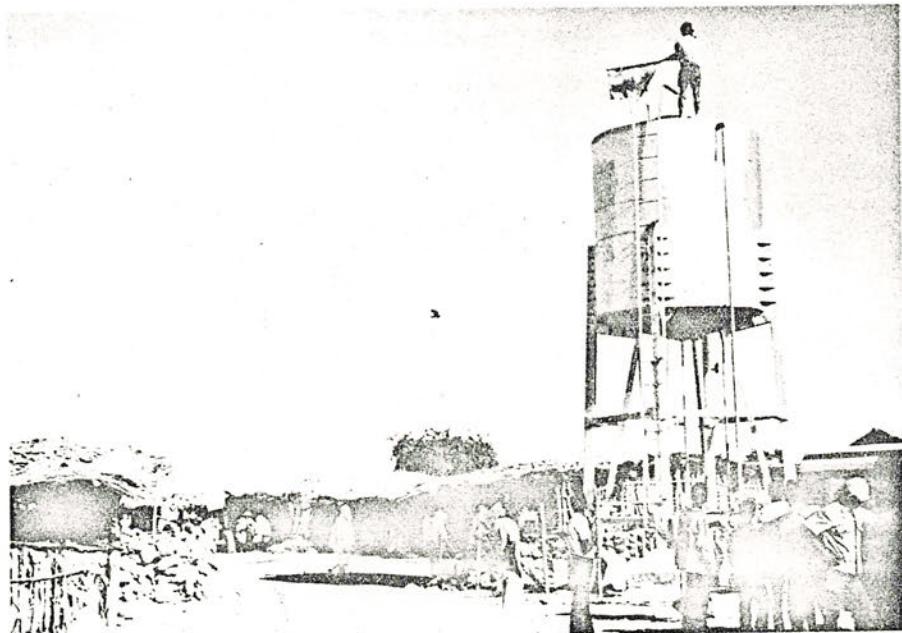
Un nouvel hôpital, d'une surface de 200 m², a été édifié, tandis que l'on procéda à des travaux de réfection dans six autres bâtiments de l'établissement.

Le terrain de l'hôpital a été raccordé en 16 endroits à la nouvelle installation de distribution d'eau..

Une source souterraine abondante (200 litres/min.) située à 2,5 km de Gewani, a été remise en exploitation à l'aide d'une génératrice et d'une nouvelle installation de pompage.



G

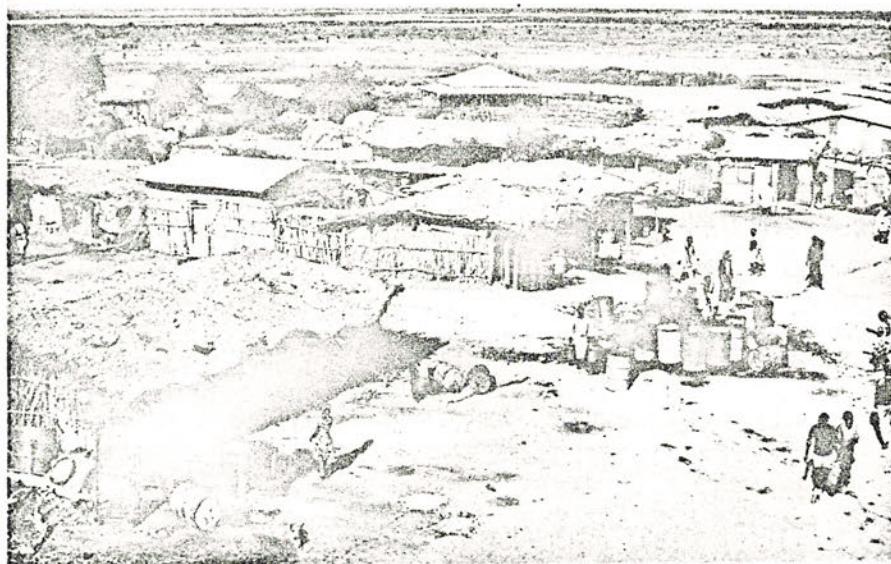


A Gewani, un réservoir à eau de 20'000 litres a été édifié. Depuis la source jusqu'à cette construction, puis de là jusqu'à l'hôpital, il a fallu enfouir dans le sol désertique une conduite sous pression sur une longueur de 5,4 km.

Pour l'approvisionnement en eau de la localité de Gewani, 4 fontaines et 11 points d'eau au total ont été installés.



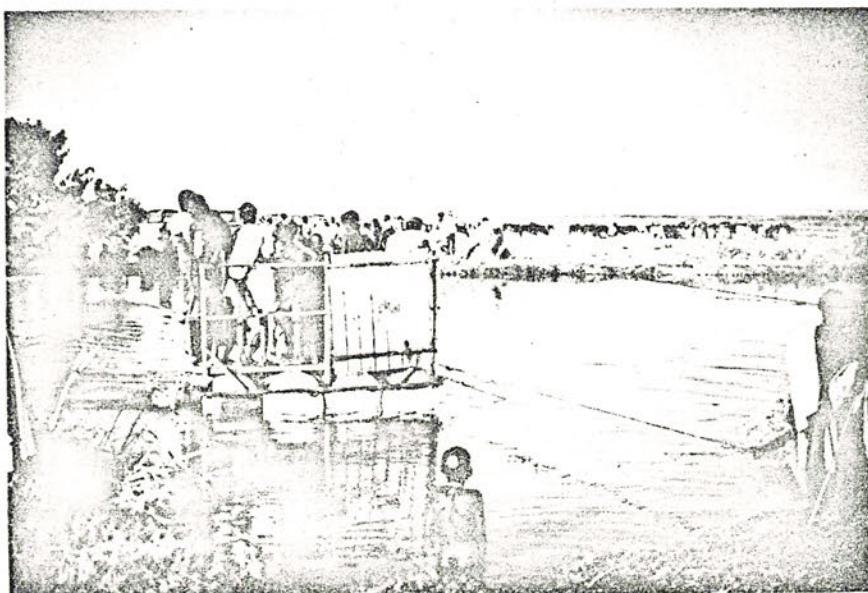
H



Vue du haut de la tour d'eau sur le village de huttes de Gewani, avec la fontaine principale. La localité compte environ 3.000 habitants, auxquels viennent se joindre jusqu'à 7.000 nomades pendant la saison des pluies.

Environ 70.000 nomades résident de l'autre côté de la rivière Awash, infestée de crocodiles.

C'est pour leur faciliter, à eux aussi, l'accès aux soins médicaux qu'un bac a été installé.



EIDGENOESSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT

Der Delegierte des Bundesrates
für Katastrophenhilfe im Ausland

Bern, im März 1975

INFORMATIONSBLAATT NR. 5

BULLETIN D'INFORMATION NO 5

Brief des Delegierten

Die vielbesprochenen ersten grösseren Hilfsaktionen des neu geschaffenen Freiwilligenkorps haben ihren Abschluss gefunden. Nicht nur die "Stunde der Wahrheit" hatte geschlagen, sondern eine ganze Fülle von Wahrheiten und Erkenntnissen konnten während langen und eindrücklichen Wochen und Monaten registriert werden. Wir haben uns bemüht, auch vor der Presse eine objektive und selbtkritische erste Bilanz zu ziehen. Dazu finden Sie in diesen Blättern einige weitere Hinweise.

Es geht uns heute vor allem darum, all jenen Freiwilligen, die in Gewani (Aethiopien) und rund um den Tschadsee herum im mehrwöchigen oder gar mehrmonatigen Einsatz gestanden haben und dort allen Schwierigkeiten zum trotz ausgeharrt und die ganze Aktion zum unbestrittenen Erfolg, d.h. zur wirklichen Hilfe für die betroffene Bevölkerung haben werden lassen, ganz herzlich zu danken. In diesen Dank möchten wir einschliessen ihre Angehörigen, für die der Einsatz im Hinblick auf die Erschwerungen des französischen Poststreiks und auf die politischen Unruhen in Aethiopien auch zu einer beachtlichen Belastungsprobe geworden ist.

Zur Zeit setzen wir die Auswertungen der Einsatzerfahrungen in allen Fach- und Führungsgebieten fort. In einem späteren, Zeitpunkt werden wir nicht nur die diesmal direkt Beteiligten, sondern auch das grosse Feld der beim letzten Einsatz leider noch nicht "zum Zuge" gekommenen Freiwilligen in geeigneter Form über den Verlauf der Aktionen, über die Erfahrungen und über unsere weiteren Pläne informieren.

Bis dahin entbiete ich Ihnen und all den Freunden, die dem jungen und "werdenden Korps" weiterhin mit Rat und Tat zur Seite stehen wollen, die besten Grüsse.

La lettre du délégué

Le premier engagement du corps suisse de secours nouvellement créé a fait passablement parler de lui. Il est maintenant parvenu à son terme et l'"heure de la vérité" a sonné. Ou plutôt, c'est une profusion de vérités et d'expériences qui ont pu être réunies tout au long de ces semaines et de ces mois décisifs. Nous nous sommes efforcés, et ceci également devant la presse, d'établir un premier bilan objectif et autocritique de notre action. Vous en trouverez quelques éléments dans les pages qui suivent.

Mais aujourd'hui nous tenons d'abord à remercier de tout coeur tous les volontaires qui se sont trouvés engagés, des semaines ou des mois durant, à Gewani (Ethiopie) et tout autour du Lac Tchad. En venant à bout des difficultés, ils ont fait de toute l'action un succès indiscutable, qui s'est traduit par une aide effective aux populations concernées. Nous voudrions aussi inclure dans nos remerciements leurs familles et leurs proches, auxquels ce premier engagement du corps a valu, en raison de la grève postale en France et des troubles politiques en Ethiopie, certains soucis éprouvants.

Pour l'instant nous poursuivons l'évaluation des expériences faites en cours d'engagement dans chacun des groupes spécialisés et dans les organes de direction du corps. D'ici quelque temps, nous donnerons sur le déroulement de l'intervention, sur les expériences réalisées et sur la poursuite de nos plans, toutes les informations appropriées non seulement à ceux qui ont participé directement à l'action, mais au grand nombre des volontaires qui n'ont malheureusement pas pu être de la partie.

En attendant, je vous adresse mes meilleures salutations, à vous et à tous les amis qui ont bien voulu assister de leurs conseils et de leur travail le nouveau corps, actuellement encore en pleine croissance.



A. Bill

Die ersten Einsätze des Schweizerischen Katastrophenhilfe-Korps:
im TSCHADSEEBECKEN und in GEWANI (Aethiopien)

Warum gerade Hilfe für die afrikanischen Sahelländer ?

Ueblicherweise kann rasch gebotene Katastrophenhilfe weder Zeit noch Ort wählen. Nun war es aber für einen ersten Einsatz eines doch völlig neuen und unerprobten Instrumentes unerlässlich, diesen ausnahmsweise etwas langfristiger und so gut wie möglich vorzubereiten. Als in der zweiten Hälfte des Jahres 1973 und auch noch im Laufe des folgenden Jahres die alarmierenden Nachrichten aus den afrikanischen Dürregebieten sich häuften, als direkte Hilfesuches an die Schweiz gerichtet wurden und Generalsekretär Waldheim im Frühjahr 1974 nochmals dringend um weitere Hilfeleistungen für die ohnehin ärmsten und nun noch von den Dürrefolgen geplagten Länder aufrief, nahm der Plan zu einer Hilfeaktion in den Ländern des Tschadseegebietes und in den Wüstenregionen Aethiopiens immer konkretere Formen an.

Eine Abklärung an Ort und Stelle zeigte, dass seitens der Empfängerländer klare und konkrete Pläne über die am **dringendsten** gewünschte Art der Hilfeleistung vorgelegt werden konnten und dass diese auch weitgehend den tatsächlichen Hilfemöglichkeiten des Korps entsprachen. Im Falle der Gebiete des Tschadseebeckens handelte es sich um Mittelfrist-Programme der sogenannten "Commission du Bassin du Lac Tchad", gebildet aus Vertretern der vier Anstösserländer des Tschadsees. Diese Projekte waren im Februar 1974 angesichts der katastrophalen Dürrefolgen und in berechtigter Sorge vor künftigen Zeiten der Dürre als dringend erforderliche Zusatz-Projekte zu den sonst eher langfristigen Entwicklungsprojekten dieser Kommission in erster Priorität ausgearbeitet worden. Die vorgeschlagenen Aufgaben - sie wurden auch von den dort vertretenen FAO- und PNUD-Vertretern als vordringlich und als gut auf die übrigen Programme abgestimmt zur Durchführung empfohlen - liessen sofort erkennen, dass der Haupteinsatz des schweizerischen Korps im Tschadseegebiet und ein wesentlich kleinerer gleichzeitig in der südlichen Danakilwüste Aethiopiens vorzusehen war.

Die durchgeführten Arbeiten

Für die Durchführung der beiden Aktionen hatte der Bundesrat im August 1974 einen Kredit in der Höhe von 5.5 bis 6.5 Millionen bewilligt. Er wurde indessen nicht vollumfänglich beansprucht, werden sich doch die Kosten der Tschadseeaktionen, endgültige Ergebnisse der Schlussabrechnung vorbehalten, auf ca. 4 bis 4.5 Millionen und jene der Aktion in Äthiopien auf ca. 460'000 Fr. belaufen.

Im Tschadseegebiet waren anfangs 80 Freiwillige tätig. Diese Zahl konnte, schrittweise auf 60, später auf 50 und gegen den Schluss der Aktion hin auf 30 reduziert werden. Gegenläufig bewegte sich die Anzahl der lokalen Helfer. Anfangs wurden 200 und während der Haupttätigkeitsphase gegen 600 beschäftigt.

Die medizinischen Freiwilligengruppen des Korps gliederten sich den äusserst bescheidenen, da und dort vorhandenen staatlichen oder privaten Organisationen an, verstärkten diese und befassten sich neben einigen Aufgaben der kurativen Medizin (Malaria, Tuberkulose, Trachom, Bronchitiden, Syphilis, Masern, Keuchhusten) vor allem mit Aufgaben der Präventivmedizin. Tausende von Nomaden wurden gegen Pocken, Tuberkulose und Röteln geimpft. Wo dies möglich war, wurden Medizinalhelfer ausgebildet.

In verschiedenen Wüstensiedlungen wurden systematische Erhebungen über den Ernährungszustand der Kinder durchgeführt. Ihre Ergebnisse wurden im Lebensmittelverteilungsplan berücksichtigt. Es wurden ca. 260 To Lebensmittel, WSM, Hirse und Pulvermilch abgegeben. Für ca. Fr. 350'000 wurden Medikamente zur Verfügung gestellt oder im Rahmen der medizinischen Tätigkeit verwendet. Die Hauptarbeit wurde auf dem Bausektor geleistet: Hier ging es durchwegs um Verbesserungen und um den dringend erforderlichen Ausbau der Versorgungs-Einrichtungen. So wurden 12 Spitäler und Krankenstationen baulich saniert und deren drei neu erstellt. Fünf grosse Lagerhäuser mit einem Fassungsvermögen von je 1200 bis 1400 m³ wurden in unmittelbarem Bereich der bereits im Aufbau befindlichen Landwirtschaftsprojekte der FAO erstellt. Vorräte und Saatgut werden inskünftig vor Regen geschützt gelagert werden können. Vier weitere Gebäulichkeiten, sozialen oder Versorgungsaufgaben dienend, wurden zusätzlich neu erstellt. Der Flugplatz von Mao wurde repariert, ausgebaut und mit Wendeplattformen versehen, jener von Diffa wurde saniert. 14 Brun-

nenstellen wurden errichtet oder wieder instandgestellt und im Grenzgebiet wurde eine für die Versorgung bedeutsame Flussfähre zwischen Niger und Nigeria gebaut.

In der südlichen Danakilwüste bei Gewani (Aethiopien) gelangte eine wesentlich kleinere aber sehr wirkungsvolle Aktion zur Durchführung. Sie kommt einer Minderheit des schwergeprüften Volkes, den längs des Awash-Flusses nomadisierenden mohamedanischen Afar-Stämmen zugute. Hier wurde durch ein kleines siebenköpfiges Freiwilligenteam des Korps unter Mithilfe von 60 bis 150 lokalen Helfern ein von Amharen und Afaren bewohntes Wüstendorf und ein benachbartes Wüstenspital, das einzige im Umkreis von Hunderten von km, mit Wasser versorgt. Im Dorf Gewani mit seinen 3000 Einwohnern, zu denen während der Regenzeit noch weitere 7000 Nomaden stoßen und im Spital sind insgesamt 27 verschiedene Wasserstellen errichtet worden. Ein Wasser-Reservoir mit 20'000 Litern Inhalt wurde gebaut und eine leistungsfähige Grundwasser-Pumpanlage eingerichtet und in Betrieb genommen. Im Spitalareal wurde eine neue Klinik erstellt und die übrigen 6 Gebäulichkeiten des Spitals baulich saniert. Schliesslich sind Strassenverbesserungen und Abwasserverbauungen ausgeführt und eine Fähre über den krokodilverseuchten Awash-Fluss gebaut worden. Alle diese Einrichtungen verbessern die Ueberlebenschancen der Sesshaften und der ca. 100'000 Nomaden dieses Gebietes, das in Dürrezeiten ganz besonders gefährdet ist. Sie sichern der auch jetzt nicht ausreichend ernährten Nomadenbevölkerung eine minimale medizinische Betreuung und erstmals in ihrer Geschichte die Versorgung mit Wasser.

Die Bewertung des Einsatzerfolges

In den beiden Einsatzgebieten sind die gesetzten allgemeinen Ziele, Hilfeleistung und Korpserprobung, erreicht worden. In den Begleitumständen unterschieden sich die beiden Aktionen aber sehr deutlich voneinander: Die kleinere Aktion Gewani (Aethiopien) kann vorbehaltlos als voller Erfolg, ja als Modellfall einer zweckmässig vorbereiteten und durchgeföhrten Hilfeleistung bezeichnet werden. Von Kennern der dortigen Verhältnisse wird deshalb auch von einem "geradezu unwahrscheinlichen Erfolg" und von der vorbildlichen Teamarbeit der kleinen Gruppe gesprochen. Das Gewani-Team stand unter der Leitung der beiden Berner-Architekten Hettich und Laedrach.

Seine Arbeit wurde durch einen seit vielen Jahren in Aethiopien ansässigen Schweizer-Architekten und durch den Schweizer Botschafter in Aethiopien massgebend gefördert.

Die grössere Aktion im Tschadseebecken - sie stand unter der Leitung des Genfer Professors Clerc -- verlief in einigen Teilen weniger glücklich. Zwar darf auch hier darauf hingewiesen werden - und das ist in den meisten bisher zu lesenden Pressemeldungen zu Unrecht unterlassen worden - dass auch diese Gruppe schliesslich fast alle der gesetzten technischen Ziele hat erreichen und auf einigen Gebieten sogar hat übertreffen können. Schweizerische und ausländische Spezialisten der Not- und Entwicklungshilfe stellen dazu fest, das schweizerische Korps habe im Tschadseebecken den Beweis erbracht, dass in sehr kurzer Zeit - unter Einsatz entsprechender Mittel - für Afrika ungewöhnliche Resultate erreicht werden können. Andererseits muss aber registriert werden, dass die Aktion, besonders in ihrer Anlaufphase mit ganz erheblichen Schwierigkeiten konfrontiert war. Sie können mit den folgenden Stichworten charakterisiert werden:

- Führungsschwierigkeiten verschiedenster Art, wobei Sprachprobleme, aber auch die Weite des Gebietes und die Vielfalt der Aufgaben ins Gewicht fielen.
- Unberechenbarkeit des Seetransportes.
- Mangelnde Erfahrung des Kaders, zu viele Spezialisten, zu wenig "Generalisten".
- Zu wenig wirklichkeitsbezogene Motivation bei einem Teil der Freiwilligen, Anpassungsschwierigkeiten, grosse Anfangsbelastungen klimatischer Art. Zum Teil ungenügende psychische und physische Resistenz.
- Zu grosse und zu schwerfällige Material- und Ersatzteilsortimente, Ergebnisse **eines übervorsichtigen Perfektionismus** einiger Fachleute.

Wenn die umfangreichen Aktionen im Tschadseebecken angesichts dieser und anderer Schwierigkeiten trotzdem zum Erfolg gekommen sind, darf dies nicht nur der brauchbaren Grundkonzeption des Einsatzes,

sondern auch der Durchstehkraft der Chefs dieser Aktion, der im Laufe der Arbeit doch entwickelten Anpassungsfähigkeit vieler Freiwilliger und der ungebrochenen Initiative der besten unter ihnen zugeschrieben werden.

Die Lehren und die zu ziehenden Konsequenzen

Obschon die Auswertung der beiden sehr verschiedenartigen Aktionen noch weiterzuführen und zu vertiefen ist, können jetzt schon wichtige Schlüsse gezogen werden:

- Die Grundkonzeption des Korps, sein Milizcharakter und sein Baukastensystem der möglichst autonomen Zellen kann beibehalten, muss aber noch konsequenter angewendet werden.
- Bei künftigen Nachrekrutierungen von Freiwilligen muss die Gruppe der organisationserfahrenen "Generalisten" verstärkt werden. Durch intensivierte und regelmässige Kaderschulung soll erreicht werden, dass für jeden Einsatz bereits ein Kern von Verantwortungsträgern zur Verfügung steht, die nicht nur das Einsatzmaterial gründlich kennen, sondern auch unter sich bereits persönliche Kontakte haben aufbauen können.
- Ganz allgemein müssen noch strengere Auswahlkriterien zur Anwendung gelangen und dies nicht nur in fachlicher, sondern ebensosehr in allgemein menschlicher Hinsicht.
- Das personell sehr knapp dotierte Büro des Delegierten sollte verstärkt und die Mitarbeit einiger Dienststellen des Bundes muss intensiviert werden können.
- Vereinfachung und noch konsequenter Standardisierung der Material-Sätze und der Ausrüstung des Korps nach der Devise: Zweckmässiges und leichteres Gepäck! Verpackung in den im Sahel-Einsatz erprobten Leichtmetall-Kisten,
- Vereinfachung im Absprache-Prozedere mit der Armee. Rechtzeitige Definition der wenn möglich abzubauenden operationellen Auflagen.
- Erhöhung der materiellen Einsatzbereitschaft durch Vorbearbeitung der umfangreichen und zeitraubenden Verzollungs- und Transport-Formalitäten.

- Erarbeiten von alternativen Transportlösungen, wenn möglich unter Vermeidung von Seetransporten.
- Kleine Aktionen sind in der Regel besser zu führen als grosse. Müssen grosse Nothilfe-Aufgaben trotzdem gelöst werden, verspricht die Bildung einer Anzahl möglichst autonomer Gruppen gegenüber der zentralen Führung vermutlich bessere Erfolgsschancen.
- Erarbeiten eines einfacheren Einsatz- und Buchhaltungssystems.
- Vervollständigung des Vorvertrags-Werkes mit potentiellen Katastrophen-Einsatzländern.
- Revision des Informationsdienstes.

Zusammenfassung und Ausblick

Mit dem ersten Korps-Einsatz hat die Schweiz in einigen ausgesprochenen Notgebieten der ärmsten Länder dieser Erde Hilfeaktionen durchgeführt, deren kurzfristig erarbeitete positiven Ergebnisse als willkommene Ergänzungen der langfristigen Entwicklungshilfeprogramme von Regierungen und Bevölkerung der Partnerländer sehr geschätzt und entsprechend gewürdigt worden sind.

Unsere Freiwilligenhaben in Zusammenarbeit mit lokalen Helfern in Aethiopien unter Meisterung aller Hindernisse, im Tschadseegebiet unter Ueberwindung der meisten äusseren und inneren Schwierigkeiten die gesteckten Ziele erreicht. Die im Gefolge der Dürrekatastrophen gebotene kurzfristige Hilfe ist so gestaltet worden, dass auch eine Präventiv- und Langzeitwirkung erzielt werden konnte. Als wertvoll und unerlässlich muss auch der Erfahrungsanfall betrachtet werden, der besonders im Studium der Ursachen bestimmter Schwierigkeiten liegt, Schwierigkeiten, die nur die Einsatzpraxis dieses neuen Instrumentes humanitärer Hilfe realistisch genug darstellen kann.

Die zu ziehenden Konsequenzen werden künftigen Sofort-Einsätzen im klassischen Naturkatastrophenfall (Erdbeben und Ueberschwemmungen usw.) und im Einsatz nach bewaffneten Konflikten sehr direkt

zu gute kommen. Dabei darf allerdings nicht übersehen werden, dass jeder neue Einsatz auch wieder ein neues Gesicht zeigen kann. Der Lernprozess des schweizerischen Korps wird in den nächsten Jahren eine Fortsetzung finden. Dies ist jedenfalls die Erfahrung der wenigen bereits bestehenden Korps anderer Länder mit denen wir hoffen, immer enger zusammenarbeiten zu können.

Der Delegierte wird sich - wie bereits bisher - weiterhin darum bemühen, dass der Informations- und Erfahrungsaustausch auch unter den staatlichen und privaten Hilfswerken der Schweiz unterhalten und vertieft werden kann. Es ist dies eine unabdingbare Voraussetzung für eine noch vorbehaltlose Kooperation dieser verschiedenen Organisationen in den Not- und Katastrophengebieten selbst.

K o m m e n t a r e d e r F r e s s e v o m 25. F e b r u a r 75

Wenn die Verantwortlichen für das Katastrophenhilfskorps aus den Erfahrungen bescheidener geworden sind, wurden sie es auch im Hinblick auf eine intensivierte Zusammenarbeit beispielsweise mit Schweden, das unter anderem über Grossraumtransportflugzeuge verfügt und uns helfen könnte, Transportpannen, wie sie sich auf dem Seeweg ereigneten, zu vermeiden. Das in jeder Beziehung erfolgreiche Alternativbeispiel zum Grosseinsatz hat schliesslich klar gezeigt, wo die Möglichkeiten der Schweiz liegen: in der gezielten, zeitlich, räumlich, materiell und geografisch genau umrissenen Aktion mit einer überschaubaren Anzahl Freiwilliger. Diese Erkenntnis, die auch vom Delegierten des Bundesrates für die Katastrophenhilfe geteilt wird, konnte nur aus der Erfahrung eines ersten Einsatzes gezogen werden. Dass er trotz des Charakters eines Probierstückes, gemessen an der Zielsetzung erfolgreich war, ist das Verdienst jedes Freiwilligen.

Rudolf Gerber

("Solothurner
Zeitung")

Man versteht, dass sich das Korps in seinem ersten Einsatz nicht an eine «klassische» Naturkatastrophe, wie Erdbeben oder eine Ueberschwemmung gewagt hat. Doch ist Arthur Bill beim Wort zu nehmen, wenn er erklärt, dass es sich im Sahel um eine «atypische» Aktion gehandelt habe. Wenn auch die Grenzen zwischen Soforthilfe und Entwicklungshilfe fliessend sind, so dachte man bei der Gründung des Korps doch in erster Linie an Hilfeleistungen bei plötzlich auftretenden Naturkatastrophen. Hier wird das Schwergewicht liegen müssen. Und erst nach dem ersten «atypischen» Katastrophen-einsatz, wenn die Vorbereitungszeit nur wenige Wochen und nicht mehr Monate dauert, wird man beurteilen können, ob das Freiwilligenkorps die Feuerprobe bestanden hat.

Beat Allenbach

("Tages Anzeiger")

Junge Leute stellen sich oft vor, sie würden begeistert und dankbar als Helfer empfangen. Das ist selten der Fall. Man begegnet dem Fremden mit Misstrauen, man denkt: Was will er eigentlich, wo ist sein Profit?, weil man in den meisten Ländern Afrikas und Asiens wenig an selbstloses Handeln glaubt. Dankbarkeit ist wohl eine christliche Eigenschaft. Auch die berühmte «Partnerschaft» ist nur schwierig herauszustellen.

An diesen realen Schwierigkeiten sind offenbar einige der ersten Freiwilligen gescheitert; auch daran, dass sie glaubten, alles müsse laufen, wie geschmiert, das Material sei zur Zeit vorhanden und verfügbar wie in einem WK, und wenn es Pannen gebe, so liege es an der Leitung. Es gibt immer Pannen. Es muss hundertmal improvisiert werden. Man hat sich nicht nur mit Insekten, Schlangen und wegelosem Gelände herumzuschlagen, sondern auch mit unzuverlässigen Leuten, denen jeder Zeitbegriff mangelt. Aber das alles gehört zum Job. Wer das nicht ins Positive umwertet und Ärger und Depressionen überwinden kann, soll die Finger davon lassen.

BEATRICE STEINMANN

("Luzerner Neueste
Nachrichten")

"SAHEL 1974" Bilanz der Einsatzarbeiten des
Schweiz. Korps für Katastrophenhilfe
im Tschadsee-Gebiet

Medizin

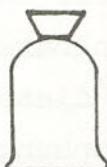


über 20'000 Konsultationen durchgeführt



Medikamente im Werte von 360'000 Fr.
gebraucht und an Spitäler und
Krankenstationen abgegeben.

Versorgung



100 Tonnen W S M auf 8 ver-
60 Tonnen Milchpulver schiedene
100 Tonnen Hirse Versorgungs-
stellen ver-
teilt

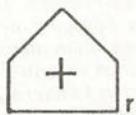
Bautechnik



5 grosse Lebensmittel-Magazine
(Lagerhäuser) gebaut



3 Auffang- und Schulungszentren
saniert



12 Spitäler und Krankenstationen
saniert



3 Krankenstationen neu gebaut



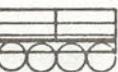
1 Versorgungsflugplatz erweitert
und saniert



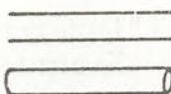
1 Versorgungsflugplatz saniert



14 Brunnen saniert oder neu er-
schlossen

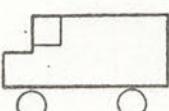


1 Flussfähre gebaut



Strassen- und Kanalisa-
rbeiten durchgeführt

Transporte:



700 To per Strasse transportiert



In ca 100 Flügen

420 Passagiere u. Kranke u.

16 To Fracht transportiert

Korps-Einsatz im Tschadsee- Gebiet

Okt. 1974 - Januar 1975

50 - 80 Freiwillige

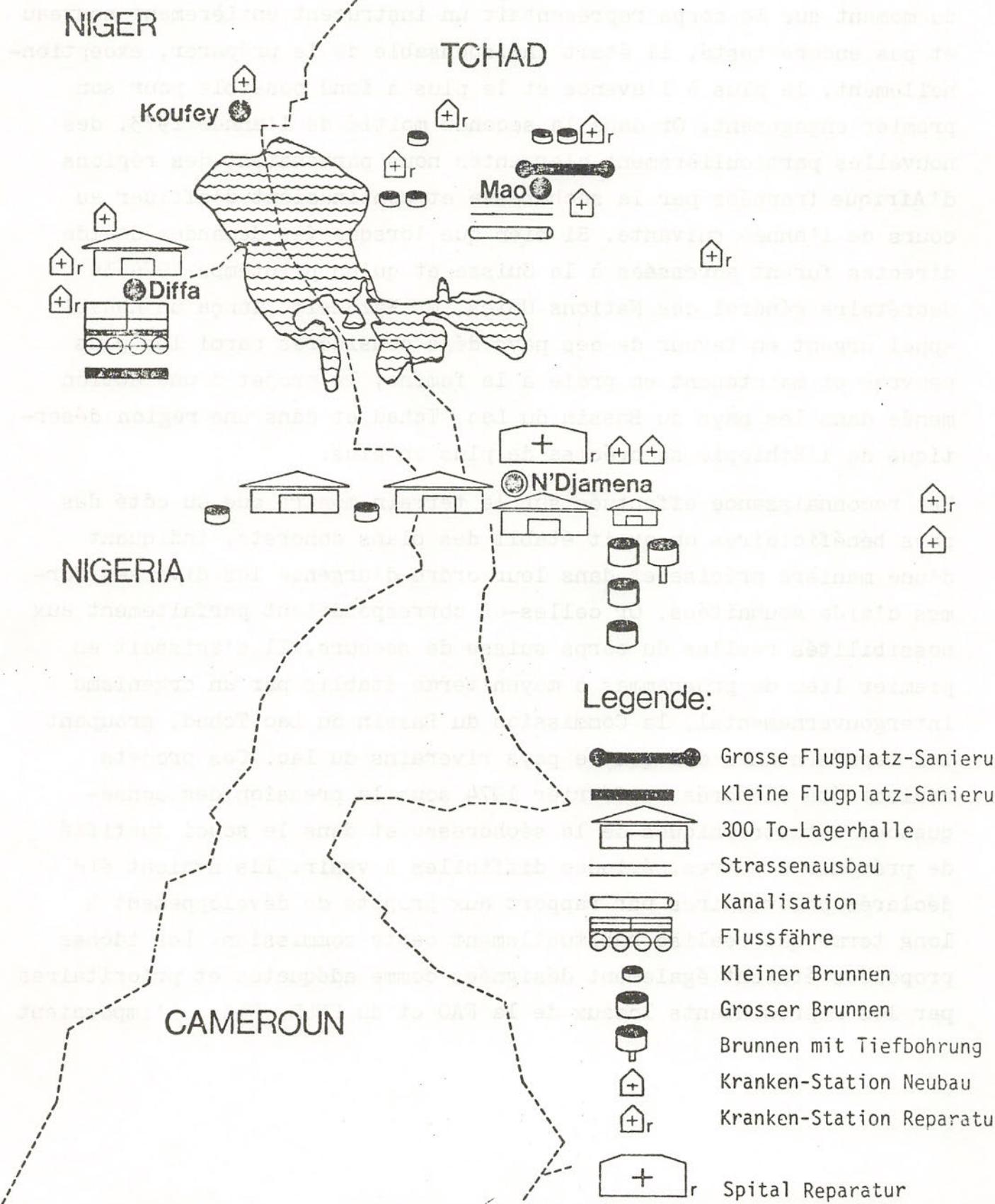
200 - 650 Lokale Helfer

Gesamtkostenaufwand ca 4 Mill. Sfr.

inklusive medizinische Programme,

Versorgung, Transporte und

Material- und Fahrzeugspenden.



Les premiers engagements du corps suisse de secours:

BASSIN DU LAC TCHAD et GEWANI (Ethiopie)

Pourquoi le choix des pays africains du Sahel?

Une action de secours en cas de catastrophe se décide ordinairement à l'improviste, et l'on ne peut en prévoir le lieu ni l'heure. Mais du moment que le corps représentait un instrument entièrement nouveau et pas encore testé, il était indispensable de le préparer, exceptionnellement, le plus à l'avance et le plus à fond possible pour son premier engagement. Or dans la seconde moitié de l'année 1973, des nouvelles particulièrement alarmantes nous parvenaient des régions d'Afrique frappées par la sécheresse et continuaient d'affluer au cours de l'année suivante. Si bien que lorsque des demandes d'aide directes furent adressées à la Suisse et qu'en printemps 1974 le Secrétaire général des Nations Unies, M. Waldheim, lança un nouvel appel urgent en faveur de ces pays déjà considérés parmi les plus pauvres et maintenant en proie à la famine, le projet d'une action menée dans les pays du Bassin du Lac Tchad et dans une région désertique de l'Ethiopie se précisa de plus en plus.

Une reconnaissance effectuée sur le terrain montra que du côté des pays bénéficiaires on avait établi des plans concrets, indiquant d'une manière précise et dans leur ordre d'urgence les diverses formes d'aide souhaitées. Or celles-ci correspondaient parfaitement aux possibilités réelles du corps suisse de secours. Il s'agissait en premier lieu de programmes à moyen terme établis par un organisme intergouvernemental, la Commission du Bassin du Lac Tchad, groupant les représentants des quatre pays riverains du lac. Ces projets avaient été élaborés en février 1974 sous la pression des conséquences catastrophiques de la sécheresse et dans le souci justifié de prévenir d'autres périodes difficiles à venir. Ils avaient été déclarés prioritaires par rapport aux projets de développement à long terme que réalise habituellement cette commission. Les tâches proposées étaient également désignées comme adéquates et prioritaires par les représentants locaux de la FAO et du PNUD. Elles s'imposaient

de telle manière qu'il apparut vite que le poids principal de l'action du corps devait porter sur la région du Lac Tchad, tandis qu'un autre engagement, d'envergure plus modeste, pouvait être encore prévu dans la partie sud du désert des Danakils, en Ethiopie.

Les tâches réalisées

Le Conseil fédéral avait consenti en août 1974 un crédit de l'ordre de 5,5 à 6,5 mio de francs pour la réalisation de ces deux actions. Ce montant n'a cependant pas été totalement dépensé. Sous réserve des résultats du décompte final, le coût de l'engagement dans la région du Lac Tchad se situe entre 4 et 4,5 mio de francs, et celui de l'action en Ethiopie aux alentours de 460'000 francs.

Dans la région du Lac Tchad. 80 volontaires ont d'abord été engagés dans l'action. Cet effectif a été ramené progressivement à 60, plus tard encore à 50, pour être réduit à 30 vers la fin des opérations. Inversément, le nombre des travailleurs locaux s'accroissait, et de 200 au début passait à environ 600 lors de la phase culminante de l'action. Les équipes médicales du corps se sont intégrées, pour les renforcer, aux très modestes organisations gouvernementales ou privées à l'oeuvre ça et là. Outre certaines tâches de médecine curative (malaria, tuberculose, trachomes, bronchites, syphilis, rougeole, coqueluche), elles ont accompli avant tout un programme de prévention. C'est ainsi que des milliers de nomades ont été vaccinés contre la variole, la tuberculose, la rougeole. Partout où cela était possible, des aides médicaux ont aussi été formés. Dans plusieurs localités du désert, on a procédé à des mensurations systématiques pour vérifier l'état nutritionnel des enfants. Les résultats de cette enquête ont influencé le plan de répartition de vivres. Environ 260 tonnes de secours ont été distribués sous forme de WSM, de mil et de lait en poudre. Quant aux médicaments répartis sur place ou utilisé par les équipes médicales, ils représentent une valeur de 350.000 frs.

Mais le poids principal de l'action a porté sur le secteur de la construction. Il s'est agi ici essentiellement de travaux urgents nécessaires à la sauvegarde de la vie dans ces régions. C'est ainsi

que des travaux de réfection ont été effectués dans douze hôpitaux et dispensaires, pour lesquels trois bâtiments neufs ont été encore construits. Cinq grands dépôts, d'une capacité de 1200 à 1400 m³ chacun, ont été édifiés sur des domaines agricoles où la FAO réalise actuellement des projets-pilotes de développement. Ces constructions permettront de mettre à l'abri des semences et des réserves de vivres avant la prochaine saison des pluies. A cette liste s'ajoute encore la construction de quatre autres bâtiments à destination sociale. La piste d'atterrissement de Mao a été réaménagée et pourvue de deux plate-formes circulaires à ses extrémités, tandis que l'aéroport de Diffa était également réparé. 14 puits ont encore été creusés ou remis en état, et un bac, dont le rôle sera important pour l'arrivée des secours, a été installé à la frontière entre le Niger et le Nigeria.

La partie sud du désert des Danakils, près de Gewani (Ethiopie) a constitué le terrain d'engagement d'une action de moindre envergure mais très efficace. Elle a été menée en faveur d'une population minoritaire très éprouvée, formée de tribus **musulmanes** de souche afar, nomadisant le long de la rivière Awash. C'est là que s'est trouvé engagé un petit team de sept volontaires du corps. Aidés de 60 à 150 travailleurs locaux, ils avaient pour mission d'assurer le ravitaillement en eau d'un village du désert habité par des Amhars et des Afars, et celui d'un hôpital voisin, le seul que l'on trouve à des centaines de kilomètres à la ronde. 27 points d'eau au total ont été aménagés pour cet hôpital et pour le village de Gewani qui compte habituellement 3.000 habitants, mais où 7.000 nomades viennent chaque année passer la saison des pluies. L'équipe technique a donc construit un réservoir à eau de 20.000 litres et installé et mis en exploitation une importante station de pompage. Elle a encore construit une clinique sur le terrain de l'hôpital et effectué des travaux de réfection dans les six autres bâtiments de l'établissement. Elle a enfin procédé à des réparations de routes et de canalisations, et installé un bac sur la rivière Awash, infestée de crocodiles. Ces diverses réalisations permettent d'améliorer sensiblement les chances de survie de la population sédentaire et des quelque 100.000 nomades que compte cette région particulièrement menacée

en période de sécheresse. Elles assurent également à la population nomade qui, actuellement encore, ne connaît pas de conditions alimentaires satisfaisantes, un minimum de surveillance médicale et, pour la première fois de son histoire, un approvisionnement en eau.

Evaluation des résultats de l'engagement

Dans les deux régions de l'engagement, les buts généraux fixés, c'est-à-dire l'action de secours proprement dite et la mise à l'épreuve du corps, ont été atteints. Mais les circonstances qui ont entouré les deux actions présentent entre elles des différences très sensibles. L'action du moindre envergure menée à Gewani (Ethiopie) peut sans hésitation être qualifiée de succès complet, et même d'exemple modèle de préparation et d'exécution. Des personnes qui connaissent les conditions locales, relevant le caractère exemplaire du travail d'équipe du petit groupe, l'ont qualifié de "réussite carrément invraisemblable". L'équipe de Gewani était dirigée par les deux architectes bernois Hettich et Laedrach. Son travail a bénéficié de l'expérience d'un architecte suisse résidant depuis de nombreuses années en Ethiopie et reçu un fort soutien de l'ambassadeur de Suisse à Addis Abeba.

Quant à l'action beaucoup plus importante menée dans le Bassin du Lac Tchad et placée sous la direction du professeur genevois Joseph Clerc, elle s'est déroulée par certains côtés d'une manière moins heureuse. Il convient cependant de souligner d'emblée - et ceci s'inscrit en contradiction avec ce qu'ont laissé entendre sans fondement la plupart des informations publiées par la presse - que ce groupe a finalement aussi atteint la quasi totalité des objectifs qui lui avaient été assignés, et que sur certains points ils les a même dépassés. Des experts suisses de l'aide d'urgence et de la coopération au développement constatent à ce sujet que le corps suisse engagé dans le Bassin du Lac Tchad a apporté la preuve qu'il est possible d'obtenir en un laps de temps très court - et en mettant en œuvre les moyens nécessaires - des résultats inhabituels en Afrique. Mais d'autre part il faut relever que cette action s'est trouvée confrontée, surtout dans sa phase initiale, à de très importantes difficultés. Ces dernières peuvent être

en quelques mots décrites comme suit:

- difficultés d'ordres divers dans la conduite des opérations, sur laquelle ont pesé, outre des problèmes de langues, la vaste étendue du terrain de l'action et l'extrême diversité des tâches;
- impondérables des transports maritimes;
- inexpérience des cadres (trop de spécialistes, pas assez de "généralistes");
- motivations insuffisantes chez une partie des volontaires; difficultés d'adaptation, d'accoutumance au climat, résistance psychique et physique parfois insuffisante;
- matériels et pièces de rechange trop lourds et encombrants, résultant d'un perfectionnisme trop poussé de la part de quelques spécialistes.

Si la vaste action engagée dans le Bassin du Lac Tchad a finalement, et en dépit de ces difficultés et d'autres encore, été menée jusqu'au succès, il ne faut pas seulement l'imputer à la conception d'engagement qui avait été **élaborée**, mais aussi à la ténacité des chefs de cette action, à la capacité d'adaptation que beaucoup de volontaires ont développée en cours de mission et à l'esprit d'initiative sans faille des meilleurs d'entre eux.

Les leçons et les conséquences à tirer

Bien que l'évaluation de ces deux actions d'un genre très différent reste encore à poursuivre et à approfondir, il est possible d'en tirer maintenant déjà d'importantes conclusions:

- la conception de base du corps, son caractère de milices et son système de construction par blocs comportant les cellules les plus autonomes possibles, peuvent être maintenus, mais doivent être appliqués d'une manière encore plus conséquente;
- le recrutement des volontaires doit viser à renforcer le groupe des "généralistes", expérimentés en organisation; il faut parvenir, par le moyen d'une instruction plus intensive et régulière des cadres, à constituer pour chaque type d'engagement un noyau de

responsables qui ne connaissent pas seulement à fond le matériel à utiliser, mais qui auront eu déjà l'occasion de nouer entre eux des contacts personnels;

- d'une manière générale, il faut appliquer des critères de sélection plus rigoureux encore, non seulement en matière de spécialisation technique, mais dans le domaine des qualités personnelles;
- le bureau du délégué, très faiblement doté en personnel, devrait être renforcé, et la collaboration avec certains services de l'administration fédérale doit être encore intensifiée;
- simplification et standardisation encore plus poussée des assortiments de matériel et de l'équipement du corps, qui devront être toujours mieux appropriés et plus légers; emballage dans les caisses de métal léger qui ont fait leurs preuves au Sahel;
- simplification des procédures avec l'armée; réduction des exigences imposées et clarification des conditions de collaboration;
- amélioration de l'état de disponibilité du matériel par l'établissement préalable de tous les papiers de dédouanement et de formalités de transports dans les principales langues;
- élaboration de solutions de recharge pour les transports, pour éviter autant que possible la voie maritime;
- les petites actions sont, en règle générale, d'une exécution plus aisée que les grandes; mais s'il faut cependant entreprendre des actions de grande envergure, l'engagement de groupes restreints le plus autonomes possible comporte en principe de meilleures perspectives de succès que la constitution d'une direction centrale;
- étude d'un système de comptabilité simplifié pour l'engagement;
- poursuite de la conclusion de traités préliminaires avec des pays où pourrait avoir lieu un engagement;
- révision du service d'information.

En résumé

En engageant le corps de secours, pour sa première intervention, dans quelques-uns des pays réputés parmi les plus pauvres du globe, la Suisse a réalisé des actions qui ont donné des résultats rapides et qui, venant compléter des programmes d'aide technique à long terme, ont été grandement appréciées des gouvernements et de la population des pays partenaires.

Nos volontaires, avec l'aide de collaborateurs locaux, ont atteint les buts qui leur avaient été assignés. Ils l'ont fait, en Ethiopie, en maîtrisant tous les obstacles, et dans le Bassin du Lac Tchad en surmontant la plupart des difficultés extérieures ou internes. L'aide à court terme fournie à la suite de la catastrophe due à la sécheresse était conçue de telle manière, qu'elle a comporté un effet préventif et une efficacité à long terme. Les expériences négatives elles-mêmes doivent être considérées comme précieuses et indispensables, car elles ont permis de déceler les causes de certaines difficultés. Ces dernières ne pouvaient d'ailleurs surgir et être révélées dans leur réalité qu'à la faveur d'un engagement pratique de ce nouvel instrument de l'aide humanitaire.

Les leçons à retirer de cette expérience profiteront directement aux engagements à venir, qui devront être exécutés dans des délais très brefs en cas de catastrophe naturelle "classique" (tremblement de terre, inondations, etc.) ou à la suite d'un conflit armé. Il ne faut cependant pas oublier que chaque nouvel engagement présente un nouvel aspect. Le temps d'apprentissage du corps suisse de secours se poursuivra encore ces prochaines années. C'est du moins là l'expérience des corps semblables qui existent dans d'autres pays et avec lesquels nous espérons un jour pouvoir collaborer étroitement.

Le délégué continuera de veiller, comme il l'a fait déjà avant ce premier engagement, à ce que soient maintenus et renforcés les échanges d'informations et d'expériences avec les diverses organisations d'entraide publiques et privées de Suisse. C'est là en effet la condition indispensable à une collaboration encore plus ouverte entre ces organismes dans les régions frappées par la détresse et les catastrophes.

Korps-Einsatz in Gewani/Aethiopien

Okt. - Dez. 1974

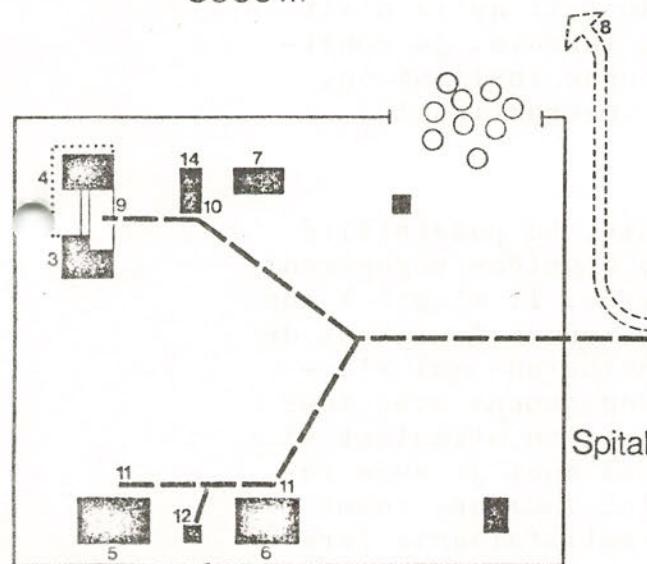
6 - 8 Freiwillige des Korps

60 - 150 lokale Helfer

Gesamtkostenaufwand 460'000 Sfr



← AWASH-FLUSSGEBIET
8000 m



AWASH-FLUSSGEBIET

1 Fähre 1,6 t, 20 - 25 Pers

Druckwasserleitung 2800 m

SPITAL

Bauten

- | | | |
|---|-------------------|--------|
| 3 | Spitalgebäude | Neubau |
| 4 | Best. Spitalgeb. | Dach |
| 5 | Personalhaus R.C. | Umbau |
| 6 | Personalhaus C.D. | Dach |
| 7 | Lagerhaus | Dach |

Tiefbau

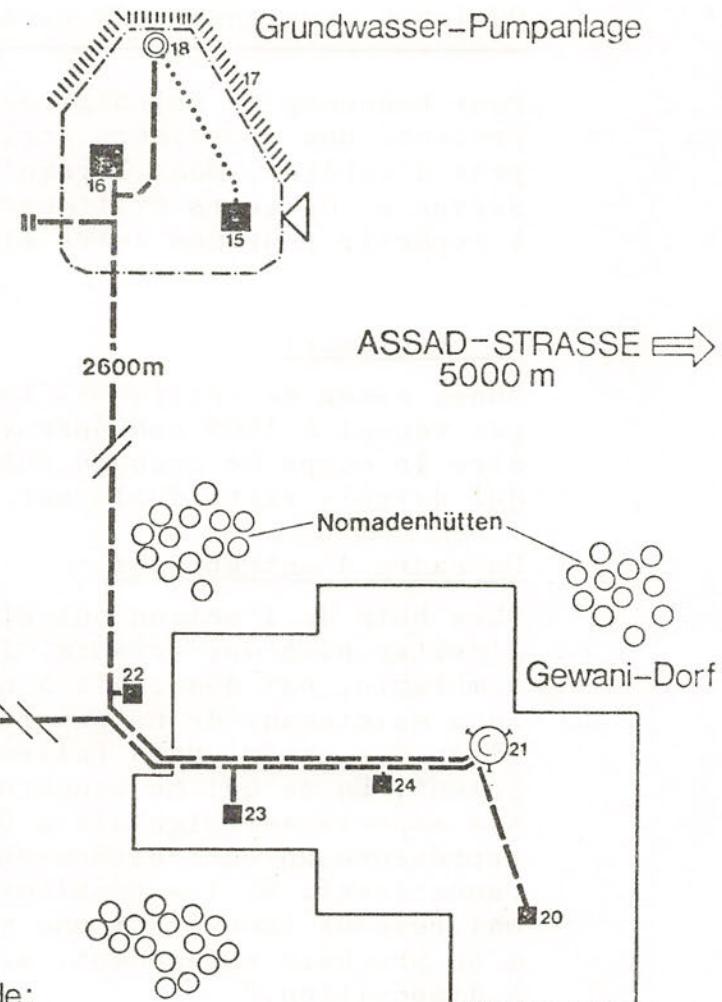
- 8 Umleitungskanal Regenwasser
Strassenkorrektion

Sanitär

9	Spital	F1. Wasser	16 Wasserstellen 3 WC
10	Küche	F1. Wasser	
11	Personalh.	F1. Wasser	
12		4 Duschen	

Elektro

- 13 Neuinstallation des bestehenden Versorgungsnetzes mit 40 Verbraucherstellen
14 Notstromgruppe für Spital



Legende:

GRUNDWASSER-PUMPANLAGE

Bauten

- 15 Generatorhaus neu
16 Windkesselhaus neu
17 Hochwasser Schutzmauer

Wasser-versorgung

- 18 Unterwasserpumpe 200 l/min

Elektro

- 15 Bestehender Generator revidiert

Druckwasserleitung 2600 m

GEWANI-DORF

Bauten

- 20 Duschenkabinen und 4 Brunnenstöcke

Wasser-versorgung

- 21 Reservoir in Metall 20'000 l

Sanitär

- | | | |
|----|-----------------|------------------|
| 22 | Affar-Brunnen | 11 Wasserstellen |
| 23 | Moslem-Brunnen | |
| 24 | Dorf-Brunnen | |
| 20 | Polizei-Brunnen | |

20 Polizei-Dusche

Quelques témoignages de participants

Pour beaucoup de volontaires, la mission effectuée a représenté une expérience enrichissante qu'ils ne sont pas près d'oublier. Même lorsqu'ils font part de leurs réserves et de leurs critiques, ils se déclarent disposés à repartir pour une autre mission.

Un chauffeur:

"Mais assez de critiques! En dépit du fait qu'il n'aït pas réussi à 100% son épreuve sur le terrain, je considère le corps de secours comme une bonne institution, qui devrait faire école sur le plan international".

Un cadre d'entreprise:

"Les buts de l'action ont été atteints. La possibilité d'éviter bien des erreurs, lors d'un deuxième engagement semblable, est désormais à notre portée. Il s'agit à mon sens maintenant de ne pas répéter les mêmes fautes et de tirer des expériences faites les conclusions qui s'imposent. En ce qui me concerne, cet engagement avec tous ses aspects astreignants a été pour moi un stimulant et représente un enrichissement personnel dont je suis reconnaissant. Si les problèmes que j'ai indiqués comme mal résolus trouvaient une solution satisfaisante lors d'un prochain engagement, alors je me mettrais de nouveau à disposition."

Un mécanicien:

"Je suis fier d'avoir été en mesure d'apporter à notre mission une contribution positive. Je n'ai pour ma part jamais éprouvé de mécontentement, car j'ai eu tous les jours la satisfaction de pouvoir fournir un travail utile. J'ai pu réaliser l'idée que j'avais en tête en partant comme volontaire, et j'ai vécu pendant la traversée du Sahara et dans le contact avec l'Afrique et ses habitants une expérience exceptionnelle et enthousiasmante."

Un infirmier-chef:

"Impression générale: Peu de temps perdu en comparaison avec d'autres actions. Lors de mon retour de Koufey pour la Suisse à fin octobre, j'ai été frappé par le défaitisme de plusieurs. En fait, chacun avait été informé en Suisse des difficultés et des susceptibilités que l'on rencontre

sur le sol africain, mais nous avons été peut-être insuffisamment informés des difficultés qu'on peut rencontrer en soi-même dans de telles situations."

Un médecin:

"La grande satisfaction et le grand enrichissement, ce sont les contacts fructueux avec les nomades dont le genre de vie et la culture, liés à l'expérience de la nature, font impression. Ils m'ont à nouveau laissé pressentir quelque chose de cette synthèse entre l'homme, l'animal et la nature que nous autres Européens avons laissé se perdre."

Un chauffeur:

"Je me suis également réjoui de ce qu'il y ait eu des volontaires avec lesquels il était possible de travailler en excellente entente, et qui savaient prendre les problèmes par le bon bout. J'espère que leurs noms auront été retenus et que le corps saura se conserver leurs services."

Un architecte:

"En dépit de circonstances difficiles, des ouvrages ont été construits qui témoigneront dans les années à venir que des Suisses étaient prêts à faire de leur mieux pour une population dans le besoin. Considéré dans son ensemble, ce premier engagement du corps de secours est incontestablement un succès."

Un médecin-dentiste:

"Le jugement final de notre action appartiendra plutôt aux Tchadiens qu'à nous-mêmes. Cependant, un observateur neutre et très averti des choses du Kanem nous affirmait quant à lui que notre action "coup de poing", bien que limitée dans le temps, laisserait en plus des traces purement matérielles une prise de conscience durable de la volonté d'aide et de sympathie apportée par les volontaires suisses, de même qu'un sentiment de sécurisation et de chaleur humaine. Concluons donc sur cette note d'espoir, en précisant que nous avons été nous-mêmes les premiers bénéficiaires d'une expérience humaine d'une richesse exceptionnelle."

Einige Aeusserungen von Teilnehmern

Für viele der Freiwilligen war die durchgeföhrte Aktion eine bereichernde Erfahrung, die sie bestimmt nicht vergessen werden. Auch wenn sie Vorbehalte anbringen und sich an der Kritik beteiligen, haben sie sich bereit erklärt, an einer nächsten Aktion wiederum teilzunehmen.

Ein Chauffeur:

"Doch genug der Kritik. Trotz der nicht 100-prozentig gelaufenen Hauptprobe des Katastrophenkorps sehe ich diese Organisation als sehr gute Einrichtung, welche international Schule machen sollte."

Ein Freiwilliger in Kaderposition:

"Die Ziele der Aktion sind erreicht worden. Dass bei einem zweiten gleichartigen Einsatz viele Fehler vermieden werden könnten, liegt auf der Hand. Es geht meiner Ansicht nun darum, grundsätzliche Fehler nicht zu wiederholen und aus den übrigen Fehlern die notwendigen Schlüsse zu ziehen. Für mich persönlich stellte der Einsatz mit all seinen erschwerenden Nebenbedingungen eine Herausforderung und zugleich Bereicherung dar, für welche ich dankbar bin. Sofern die von mir angeführten unbefriedigend gelösten Probleme bei einem nächsten Einsatz bereinigt werden, würde ich mich wiederum zur Verfügung stellen."

Ein Mechaniker:

"Ich bin stolz, unserer Mission einen produktiven Beitrag geleistet zu haben. Unzufriedenheit befiehl mich nie, da ich täglich Freude an geleisteter, nützlicher Arbeit haben konnte. Ich konnte meiner Grundidee als Katastrophenhelfer folgen und erlebte mit der Sahara-Traversierung, dem Kontakt mit Afrika und seinen Menschen etwas Grosses, das meine volle Begeisterung nie verstummen lassen wird."

Ein Chef-Krankenpfleger:

"Generelle Eindrücke: Im Vergleich zu anderen Aktionen wurde wenig Zeit verloren. Anlässlich meiner Rückkehr aus Koufey in die Schweiz Ende Oktober 1974, befremde mich der Defätismus gewisser Freiwilliger. Jeder wurde vor der Abreise auf mögliche Schwierigkeiten und auf Empfindlichkeiten der Afrikaner aufmerksam gemacht. Vielleicht sind wir aber doch zu wenig über diejenigen Schwierigkeiten informiert worden, die sich in solchen Situationen bei uns selbst ergeben können."

Ein Arzt:

"Als grosse Befriedigung und Bereicherung bleibt mir der fruchtbare Kontakt mit den Nomaden, deren Lebensweise und Kultur, verbunden mit dem eindrücklichen Naturerlebnis, eingeprägt. Sie liessen mich wieder etwas von der engen Synthese von Mensch, Tier und Natur erkennen, die uns Europäern doch weitgehend verloren gegangen ist."

Ein Chauffeur:

"Ich habe mich darüber gefreut, dass es auch Leute gab, mit denen man ausgezeichnet zusammenarbeiten konnte und die die Probleme auch von der richtigen Seite angingen. Ich hoffe, dass diese Leute erkannt und für das Korps gerettet werden können."

Ein Architekt:

"Umso erfreulicher ist es, wenn trotz schwierigen Umständen Werke geschaffen wurden, die auch in späteren Jahren Zeugnis von einsatzwilligen Schweizern ablegen, die bereit waren, ihr Bestes für eine notleidende Bevölkerung zu leisten. Gesamthaft betrachtet ist dieser erste Katastropheneinsatz ein unbestrittener Erfolg."

Einige Richtigstellungen

Es sei anlässlich der Sahel-einsätze eine zu restriktive Informationspolitik betrieben worden.

Wir hatten in erster Linie Rücksicht auf die Empfindlichkeit der Empfängerländer zu nehmen.

Einer Anzahl von Presse- und Medienvertretern haben wir es indessen ermöglichen und auch erleichtern können, sich in den Einsatzgebieten zu informieren. Zudem war ein Pressevertreter des Korps beauftragt laufend und objektiv zu berichten.

Viele Freiwillige seien vorzeitig, ja "fluchtartig" in die Schweiz zurückgekehrt.

Ein sukzessiver Abbau der Zahl der eingesetzten Freiwilligen war vorgesehen und die Missionschefs waren beauftragt, darüber zu wachen, dass Freiwillige, für die keine weitere Verwendung mehr bestand, rechtzeitig in die Heimat entlassen werden. Es ist uns kein Fall von "Fahnenflucht" bekannt. Einige mussten aus gesundheitlichen Gründen vorzeitig zurückkehren, drei allerdings auch aus disziplinarischen Gründen.

Die Tagesentschädigung (per diem) sei zu hoch angesetzt worden.

Die entsprechende Weisung lautete: "Die Tagesentschädigungen sind den effektiven Verhältnissen entsprechend abzustufen und so zu bemessen, dass eine Unkostendeckung erreicht aber nicht überschritten wird." Diesen Weisungen ist von der Einsatzgruppe in Aethiopien korrekt nachgelebt worden. Die Tschadsee-gruppe hat die Ansätze zu schematisch und deshalb nicht immer der Situation entsprechend festgelegt.

Verteilte Nahrungsmittel seien von den Einheimischen nicht gegessen, sondern den Ratten gefüttert worden.

Diese Behauptung ist völlig unzutreffend. Die Verteilung erfolgte nach Bedarf und unter Beachtung aller Massnahmen, die den Verlust durch Rattenfrässe nach Möglichkeit ausschloss.

Der Einsatzleiter im Tschad sei beim Einkauf von 200 Tonnen Sorgho durch Zwischenhändler mit zweckentfremdeten Entwicklungshilfeprodukten "hereingelegt" worden.

Es seien unzweckmässige und zum Teil zu teure Unterkunftslösungen getroffen worden.

Auch diese Vermutung trifft keineswegs zu. Einmal sind nur 100 und nicht 200 Tonnen Sorgho örtlich eingekauft worden. Die Ware ist nicht in Säcken, sondern offen auf der sogenannten Getreidebörse eingekauft worden. Zum Abfüllen der Hülsenfrüchte wurde allerdings in Erman-gelung von Sackvorräten gebrauchte Säcke zum Teil mit irreführenden Aufdrucken verwendet.

Ein Leiter einer abgelegenen Baustelle hat sich mit sehr geringem finanziellen und zeitlichem Aufwand aus Dachlatten und Strohmatten eine kleine zweckmässige und erst noch sehr preiswerte Unterkunft gebaut. Ihm wurde vorgeworfen "zum Plausch ein Hüsli am See" gebaut zu haben.

In N'Djamena sind für die verschiedenen Arbeitsgruppen vereinzelte Häuser gemietet worden. Sie boten den meist klimaungewohnten Freiwilligen die erforderliche Unterkunft. Wenn der Mietpreis dieser Unterkünfte auf die Anzahl der jeweiligen Mieter aufgeteilt wird, erscheinen die Preise durchaus tragbar.

Quelques mises au point

Au cours de l'engagement au Sahel, une politique d'information trop restrictive aurait été pratiquée.

Beaucoup de volontaires seraient rentrés en Suisse prématurément et en déroute.

Les indemnités journalières (per diem) auraient été trop élevées.

Nous devions, en tout premier lieu, prendre en considération la sensibilité et la susceptibilité des pays bénéficiaires de notre aide.

Un certain nombre de représentants de la presse et des mass media ont eu la possibilité de venir s'informer sur le théâtre des opérations même et nous leur avons facilité la tâche. Au surplus, un membre de la presse, attaché au corps, avait pour mission de rendre compte et d'informer continuellement et objectivement.

Une réduction progressive du nombre des volontaires engagés avait toujours été prévue et les chefs de mission avaient été chargés de veiller à renvoyer en Suisse les volontaires dont la présence sur le terrain ne se justifiait plus. Nous ne connaissons aucun cas de désertion. Certains ont dû rentrer prématurément pour raisons de santé attestées par des médecins et trois ont été renvoyés pour des causes disciplinaires.

Les prescriptions adéquates prévoient: "Les indemnités journalières doivent être calculées de telle façon qu'elles couvrent les frais de séjour effectifs mais ne doivent pas les dépasser! Ces prescriptions ont été correctement respectées dans l'équipe engagée en Ethiopie. Pour le groupe engagé dans le Bassin du Lac Tchad ces indemnités ont été fixées trop schématiquement et n'ont pour cette raison pas toujours été adaptées à la situation. Ceci s'explique cependant pour des raisons pratiques qui auraient nécessité une trop grande organisation administrative.

Les produits alimentaires distribués n'auraient pas été consommés par les autochtones mais auraient servi à nourrir les rats.

Le chef de l'engagement au Tchad aurait été abusé par des intermédiaires lors de l'achat de 200 tonnes de sorgho données par des pays étrangers dans le cadre de l'aide au développement.

On aurait utilisé des possibilités d'hébergement parfois inutiles et souvent trop onéreuses.

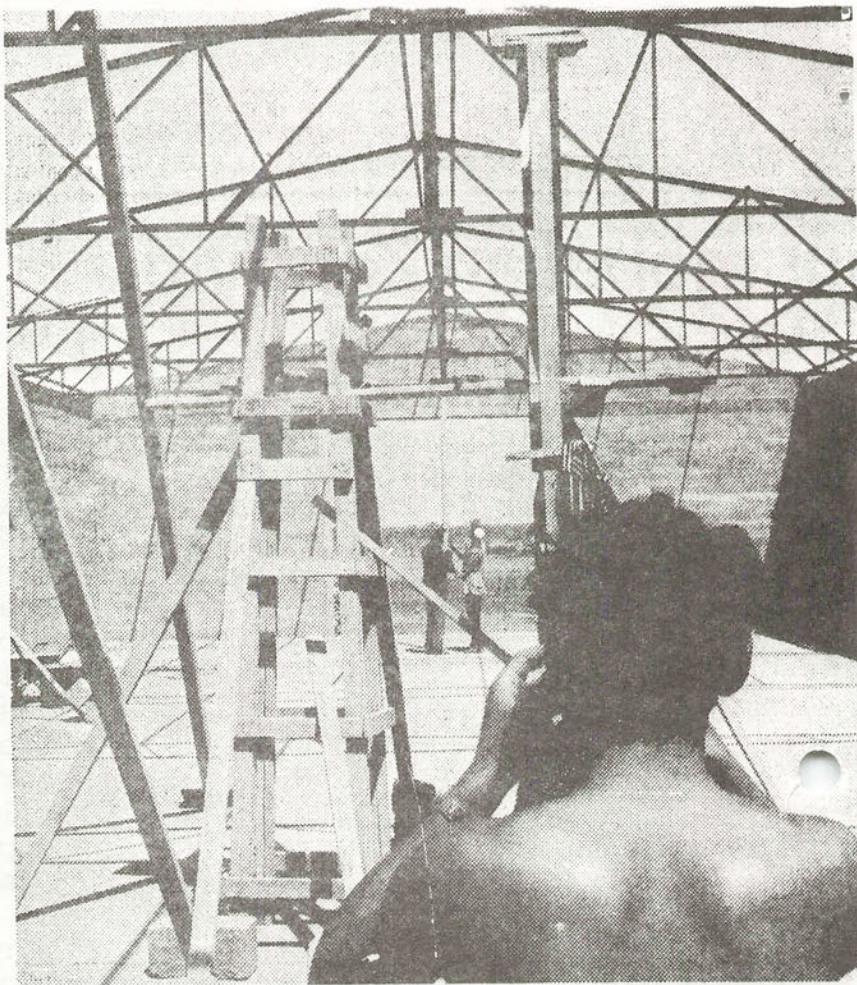
Cette affirmation est complètement fausse. La répartition a toujours été faite en fonction des besoins et en prévoyant toutes les dispositions nécessaires pour éviter, dans la mesure du possible, les dégâts causés par les rongeurs.

Cette supposition, également, ne correspond absolument pas à la réalité. Tout d'abord il n'a pas été acheté 200, mais 100 tonnes de sorgho sur place. La marchandise a été achetée en vrac et non emballée auprès de l'organisme officiel seul autorisé à pratiquer le commerce des céréales. Afin de permettre le transport et la manutention de ce sorgho, il n'existe que la possibilité d'utiliser des sacs de récupération, tout autre emballage étant introuvable dans ces pays. De ce fait, une partie de ces sacs portaient effectivement des inscriptions étrangères.

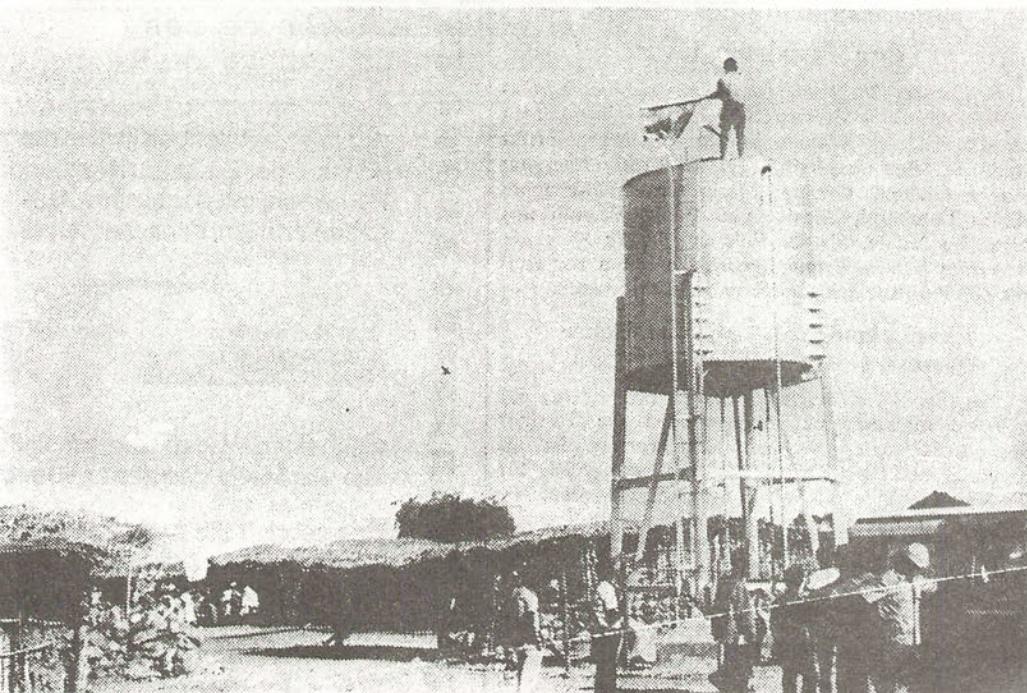
Le chef d'un chantier en brousse, s'est construit, avec des moyens financiers insignifiants et en quelques heures, un abri en lattes et en nattes de paille qui s'est révélé extrêmement utile. Il lui a été reproché d'avoir construit "une villa de plaisance".
A N'Djaména, des maisons ont été louées pour les volontaires des différents groupes. Elles offraient les conditions d'hébergement minimales nécessaires à des étrangers non adaptés aux conditions de climat. Si l'on calcule le loyer de ces cases en fonction du nombre de leurs locataires, le prix de la nuitée par personne apparaît comme parfaitement normal et supportable.

Die neuen Lebensmittel-Magazine (im Bild das sich im Bau befindliche Magazin vom Kousseri, Kamerun) erlauben die Stapelung von ca. 300 Tonnen Getreide. Sie dienen vorwiegend der regengeschützten Lagerung von Saatgut und Notvorräten.

Les nouveaux dépôts de vivres (ici, celui en construction de Kousseri, Cameroun) sont prévus pour l'emmagasinage d'environ 300 t de céréales. Ils sont destinés avant tout à protéger des intempéries des semences ainsi que des réserves pour les cas de famine.



In Gewani wurde ein 20'000 Liter Wasserreservoir errichtet. Von der Quelle her und vom Reservoir bis zum Spital wurden 5,4 km Druckwasserleitungen in den Wüstenboden verlegt.



A Gewani, un réservoir à eau de 20'000 litres a été édifié. Depuis la source jusqu'à cette construction, puis de là jusqu'à l'hôpital, il a fallu enfouir dans le sol désertique une conduite sous pression sur une longueur de 5,4 km.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Question 6: (p.40. - Mme Girardin)

Frontières nationales et relation de voisinage:
Le premier paragraphe parle de la réglementation qui fixe l'étude des problèmes communs à une région par delà les frontières comme d'une "innovation dans nos relations internationales de voisinage en ce sens qu'elle met en oeuvre les moyens d'une coopération directe entre les pouvoirs locaux". Cette innovation est en tous points souhaitable mais la situation conjoncturelle actuelle peut amener de graves difficultés par exemple en ce qui concerne le travail des frontaliers. Est-il possible de faire le point de la situation?

La réponse sera donnée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

12.5.1975

Frage nachmals an
EPD

DEPARTEMENT FEDERAL
DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

(nouvelle forme de
l'plénière) Annot/

du Dép. pol.

Question 6 de la Commission de gestion du Conseil des Etats
(Mme Girardin):

"Frontières nationales et relation de voisinage:

Le premier paragraphe parle de la réglementation qui fixe l'étude des problèmes communs à une région par delà les frontières comme d'une "innovation dans nos relations internationales de voisinage en ce sens qu'elle met en œuvre les moyens d'une coopération directe entre les pouvoirs locaux". Cette innovation est en tous points souhaitable mais la situation conjoncturelle actuelle peut amener de graves difficultés par exemple en ce qui concerne le travail des frontaliers. Est-il possible de faire le point de la situation?"

Réponse:

Sous la présidence commune de M. le Conseiller d'Etat Babel, de Genève, et de M. Villette, sous-préfet de Saint-Julien, une première réunion du groupe de travail "frontaliers" institué par la Commission franco-genevoise sur les problèmes de voisinage, s'est tenue à Genève le 18 février 1975. Les discussions du groupe ont porté principalement sur la situation des frontaliers français occupés à Genève depuis le fléchissement du marché du travail. Aussi bien du côté suisse que du côté français on a été de l'avis qu'avant d'engager de nouveaux frontaliers, tout devait être mis en œuvre pour occuper d'abord d'anciens frontaliers français. Il a été procédé en outre à l'examen du problème de l'assurance-chômage des frontaliers français, constatant à ce propos que, selon le droit en vigueur, "il est impossible aux frontaliers de s'affilier aux caisses genevoises d'assurance-chômage". Cette question surtout mérite encore de plus amples éclaircissements; elle sera reprise lors de la 2e réunion du groupe de travail en question, prévue pour le début du mois de juin 1975.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Question 7: (p.43 - Mme Girardin)

Le délégué à la coopération technique: Il semble regrettable que tout ce chapitre soit séparé du ch.C, II. Oeuvres d'entraide internationale (p.31 - 35). Cette conception ne correspond pas au projet de loi sur la coopération technique et l'aide humanitaire qui a été présenté aux Chambres et qui présentait ces deux activités comme complémentaires et inseparables, l'expression d'une volonté politique. Le résultat est peu clair.

Réponse:

Coopération au développement et aide humanitaire sont bien l'expression d'une même volonté politique, celle née du principe de solidarité assumant "le devoir des hommes à l'égard de leur prochain de ne pas s'accommoder de la détresse, de la misère et de l'indigence d'autrui, mais de contribuer dans la mesure du possible à les faire disparaître".*) C'est par leurs communes racines que ces deux types d'intervention sont inséparables.

Leurs bénéficiaires, leurs modes d'intervention, leurs horizons temporel et géographique sont cependant distincts. Elles sont complémentaires - en vertu même de leurs différences - lorsque les bénéficiaires sont identiques. Dans le cas où une catastrophe

*) cf. Message du 19 mars 1973 à l'appui d'un projet de loi sur la cooopération au développement et l'aide humanitaire internationale, § 222

naturelle ou sociale appelle, dans le tiers monde, un apport immédiat d'aide humanitaire, seule la coopération au développement peut surmonter durablement la misère préexistente, aider à contrôler la nature ou à réduire les tensions sociales, prévenant ainsi le retour de telles catastrophes, contribuer à créer de nouvelles bases économiques à la survie des communautés touchées.

Mais il reste que les différences évoquées plus haut et énumérées sous chiffre 223 du message à l'appui d'un projet de loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales (du 19 mars 1973) justifient largement une division du travail, à condition que des organes de coordination permettent une harmonisation des deux types d'intervention, ce qui est bien le cas. Les formes d'actions et l'organisation logistique qu'elles impliquent sont en règle générale clairement différencierées: prestations en nature et en espèce, mise à disposition de spécialistes et d'équipes de secours pour l'aide humanitaire; projets de coopération technique, aide financière, mesures de politique commerciale et mesures en vue d'encourager l'engagement de ressources du secteur privé pour la coopération au développement. Les interlocuteurs sont également, en règle générale, distincts: Croix-Rouge, Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), UNICEF, etc., pour l'aide humanitaire; FAO, ONUDI, PNUD, CAD pour la coopération au développement.

Là où il y a interférence entre les sphères d'activité (comme par exemple pour l'aide en blé dont la contre-partie en monnaie nationale peut financer des projets de coopération technique, pour l'aide aux pays sinistrés du Sahel ou pour les actions médicales qui combinent des objectifs à court, moyen et long terme), une étroite collaboration s'instaure entre la Direction des organisations internationales le Délégué aux missions de secours à l'étranger et le Délégué à la Coopération technique.

En résumé, on peut affirmer qu'au stade actuel un partage des compétences se justifie. Le message du 19 mars 1973 et le projet de loi qu'il présentait maintenaient le double principe de la diversité des deux modes d'intervention et d'une étroite collaboration au sein de l'administration. Le Rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1974 reste donc en harmonie avec les termes de ce message et la réalité d'une division du travail entre divers services; il est articulé selon l'organigramme de l'administration fédérale et ne devrait pas prêter à confusion.

EIDGENOESSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT

Frage 8: (S.44 - Hr. Leu)

Multilaterale Massnahmen: Wie erfolgt die Kontrolle über die Verwendung der von der Schweiz für die multilaterale Entwicklungshilfe gewährten Beiträge?

Antwort: Von den jährlichen Ausgaben für technische Zusammenarbeit betreffen rund ein Drittel multilaterale Aktionen. Wird die Finanzhilfe mitberücksichtigt, so stellt sich das Verhältnis zwischen den Aufwendungen für bilaterale und für multilaterale Aktionen ungefähr auf 50:50.

Die für multilaterale Aktionen reservierten Kredite der technischen Zusammenarbeit wiederum verteilen sich zu zwei Dritteln auf allgemeine Beiträge (Programmbeiträge an das Entwicklungsprogramm der Vereinten Nationen - PNUD, den Fonds der Vereinten Nationen für Tätigkeiten auf dem Gebiet der Bevölkerungspolitik - UNFPA, die Konsultativgruppe für landwirtschaftliche Forschung etc.). Der restliche Drittel ist für Projektbeiträge bestimmt (aide associée).

Auch bei der Finanzhilfe ist zu unterscheiden zwischen allgemeinen Darlehen und Kapitalbeiträgen einerseits (z.B. Darlehen an die Internationale Entwicklungorganisation - IDA, an regionale Entwicklungsbanken oder deren Fonds), und projektgebundenen Krediten andererseits (z.B. Kredit für die Hotelfachschule in Nairobi).

Die Kontroll- und Einflussmöglichkeiten der Schweiz betreffend die von ihr gewährten Beiträge an die multilaterale Entwicklungszusammenarbeit wurden eingehend in der Antwort des Bundesrates auf die Interpellation Rüttimann vom 12. Juni 1973 beschrieben. Diese Kontrollmöglichkeiten lassen sich wie folgt resümieren:

1. Allgemeine Beiträge respektive Darlehen

In den meisten Fällen gehen die schweizerischen Beiträge an multilaterale Entwicklungsorganisationen, in denen die Schweiz Mitglied ist. Sie übt somit in den Generalkonferenzen die mit dem Stimmrecht verbundenen Kontrollfunktionen über die Politik, das Budget, die Verwendung der Mittel und die Rechnungsablage aus. In vielen Fällen ist unser Land jedoch auch noch Mitglied der Ausführungsorgane, was eine noch intensivere Kontrolle gewährleistet (z.B. PNUD, Programm der Vereinten Nationen für Umweltschutz - PNUE, UNICEF, etc.). In den meisten Fällen besitzen diese Organisationen noch eigentliche Programm- oder Budgetkomitees, was eine noch verfeinerte Kontrolle ermöglicht (z.B. PNUD, UNICEF).

Die Kontrolle des Mitgliedlandes oder des Mitgliedes eines Verwaltungsrates kann sich natürlich auf die Ergebnisse der organisationsinternen Kontrollen abstützen, die ihrerseits durch aussenstehende Rechnungsprüfer ergänzt werden.

In jenen wenigen Fällen, wo die Schweiz nicht Mitglied der Organisation ist (z.B. Internationale Entwicklungsorganisation - IDA) werden eigentliche Darlehensverträge abgeschlossen, worin die Kontrollmöglichkeiten stipuliert sind.

2. Projektbeiträge

Sind unsere Beiträge an bestimmte Projekte einer Internationalen Organisation gebunden, so wird in jedem Fall ein Projektvertrag abgeschlossen, der die Rechte und Pflichten der Partner regelt. So sieht z.B. ein Projektvertrag mit der FAO nicht nur eine jährliche und eine Schlussabrechnung vor, sondern unserem Land steht auch jederzeit die Möglichkeit offen, im Einvernehmen mit der FAO den Projektablauf und die finanziellen Operationen an Ort und Stelle zu prüfen. In den meisten Projekten des Typs "aide associée" sind zudem Schweizer Experten tätig, die eingeladen werden, den Kontakt mit den zuständigen Bundesstellen und den schweizerischen Vertretungen im Ausland zu suchen, und die somit in der Lage sind, uns über die vertragskonforme Abwicklung des Projektes zu informieren.

3. Projektevaluation

Zusätzlich zu den rein finanziellen Kontrollmöglichkeiten kommt eine weitere hinzu: die der Projekt-evaluation. In den meisten Fällen der Projekte des Typs "aide associée" kann unser Land verlangen, während oder nach Abschluss des Projektes dieses gemeinsam mit der Organisation zu evaluieren. Diese Evaluation bezweckt in erster Linie festzustellen, ob das Projekt das gestellte Ziel erreicht hat. Sie kann sich jedoch auch auf die zweckmässige Verwendung der Mittel erstrecken und schliesst somit auch die rein buchhalterische Kontrolle der eingesetzten Gelder ein.